LE MINISTÈRE
DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

1976/77 (Rev.
1977/78
104-04051/

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

1975-76

Publié par la Direction des communications du
ministère de l'Industrie et du Commerce

Dépôt légal 2e trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Québec
©1979
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Photographies:

Claude Rodriguez
(couverture)

Richard Robitaille
(p. 14, 15 18, 19, 23, 24, 25, 27, 28)

François Boulay
(p. 8, 9, 16, 17, 20, 25, 29)

Le Québec a réussi, en 1978, à l'image d'ailleurs de l'économie nord-américaine, à maintenir une performance supérieure digne de celle de tous les autres pays industrialisés. De fait, le produit intérieur brut du Québec a augmenté de plus de 10% et a atteint $57 milliards.

L'économie du Québec avait de toute urgence besoin d'une année de reprise et de consolidation. Il fallait colmater les brèches auxquelles presque tout le monde s'était habitué dans les secteurs manufacturiers traditionnels. Il fallait aussi aider à se réinstaller une certaine confiance dans le milieu de la fabrication.

Les performances de notre industrie et la hausse des investissements manufacturiers ont prouvé que ces objectifs étaient en large partie atteints.

L'année 1978 fut aussi celle où l'imagination renouvelée de toute la collectivité aura permis la création d'une foule d'outils économiques jusque-là oubliés. On aura mis en place les premières banques d'affaires régionales et on aura lancé l'Institut national de productivité, une expérience de concertation entre différents agents économiques presque unique en Amérique du Nord. De même avons-nous aussi assisté à de nombreux regroupements d'achat dans le secteur commercial et à une consolidation qui est un gage sûr de succès pour l'avenir.

Je m'en voudrais, enfin, de ne pas souligner la collaboration de tout le personnel du Ministère et féliciter nos partenaires du monde des affaires. Ils forment ensemble les troupes de choc pour faire de l'économie du Québec une économie solide et prospère.

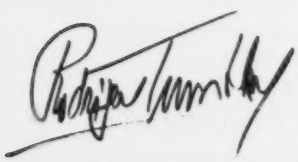

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce
Rodrigue Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

Quelques faits saillants 5

L'organisation du MIC 6

Le MIC et l'économie du Québec 9

Survol de l'économie en 1978-79 9

La recherche et la planification 12

La production et l'analyse de statistiques 12

Le Comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec 12

Le MIC et le développement des secteurs industriels 15

La connaissance des secteurs 15

Les stratégies sectorielles 16

L'aide financière aux secteurs 17

Le MIC et l'accès aux marchés 19

Le développement des marchés internes 20

L'expansion des marchés extérieurs 22

Le MIC et les entreprises manufacturières 25

Les bureaux régionaux 25

Les services aux entreprises manufacturières 26

Les stimulants fiscaux 26

L'aide à la PME innovatrice 27

L'infrastructure industrielle 27

Les services aux établissements commerciaux 28

Les pêches maritimes 29

Les organismes relevant du Ministre 30

QUELQUES FAITS SAILLANTS

On a vu se concrétiser en 1978-1979 des stratégies et des programmes résultant des réflexions entreprises l'année précédente par les grands agents économiques. Certaines activités du MIC ont retenu davantage l'attention l'an dernier, qu'il s'agisse de l'élaboration de nouveaux instruments ou de la participation à des expériences de concertation. Soulignons plus particulièrement les faits suivants.

NOUVEAUX PROGRAMMES INNOVATION-MEUBLE ET INNOVATION-CHAUSSURE

Le Ministère a annoncé officiellement en janvier 1979 la mise sur pied de deux importants programmes de subventions visant à stimuler l'innovation dans les secteurs du meuble et de la chaussure. En trois ans, on prévoit consacrer $12 millions à ces programmes.

RECONDUCTION DU PROGRAMME PME-INNOVATRICE

Le programme d'aide à la PME innovatrice, qui devait se terminer au 31 mars 1979, a été reconduit pour une période de trois ans. Des prêts d'environ $11 millions ont été accordés cette année dans le cadre de ce programme.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AUXILIAIRE CANADA/QUÉBEC

L'Entente auxiliaire sur les infrastructures industrielles, dans le cadre de laquelle le MIC administrait l'an dernier un budget de $41 millions, a été renouvelée pour la période 1978-1983. Soulignons de même la reconduction du programme d'aide aux commissariats industriels.

CRÉATION DES PREMIÈRES SODEQ QUÉBÉCOISES

Les deux premières Sociétés de développement de l'entreprise québécoise ont commencé en mars 1979 à effectuer des placements dans les PME; plusieurs SODEQ sont actuellement en voie de création.

FORMATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce s'est vu confier cette année la responsabilité du nouvel Institut national de productivité dont la loi constitutive a été sanctionnée en juin 1978.

OUVERTURE D'UN BUREAU RÉGIONAL EN BEAUCE

Le Ministère a ouvert au printemps 1979 un quinzième bureau régional qui desservira la région de la Beauce en assurant la liaison entre les entreprises, les divers organismes de développement et le MIC.

INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS DU MIC À L'ÉTRANGER

Le MIC a annoncé l'ouverture prochaine au Venezuela d'un quatorzième bureau économique à l'étranger; soulignons que les services internationaux du Ministère ont considérablement intensifié leurs activités à l'étranger l'an dernier.

TENUE D'UNE CONFÉRENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE SUR LES PÊCHES MARITIMES

En avril 1978, le gouvernement a tenu à Gaspé une conférence socio-économique sur les pêches maritimes à la suite de laquelle il a annoncé la décentralisation prochaine de la Direction générale des pêches maritimes.

PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE MONTEBELLO

Dans le cadre du sommet économique de Montebello en mars 1979, le ministère de l'Industrie et du Commerce a eu pour mandat la préparation de documents de référence et une partie du suivi de la conférence; rappelons que ce sommet a réuni les représentants des grands agents économiques afin d'étudier certains problèmes de l'économie québécoise.

DÉPÔT DU RAPPORT DU CEFECQ

Le Comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec a remis en mars 1979 son rapport final au terme de plus de deux ans de travail.

L'ORGANISATION DU MIC

La Loi du ministère de l'Industrie et du Commerce (chapitre 206 des Statuts refondus de 1964) prévoit que le Ministère a la responsabilité:

- De favoriser, par tous les moyens et mesures qu'il juge adéquats, l'avancement et le développement de l'industrie et du commerce de la province;
- De coopérer avec le gouvernement du Canada pour faciliter la mise à exécution dans la province des lois du parlement du Canada relatives à l'industrie et au commerce de manière à en faire bénéficier l'industrie et le commerce de la province;
- De suggérer des mesures pratiques pour la vente et l'utilisation rationnelles des produits provenant de l'industrie et du commerce de la province, tant au pays qu'à l'étranger;
- De compiler les statistiques, à l'exception des statistiques démographiques;
- De favoriser l'avancement et le développement des pêcheries maritimes dans la province.

En plus de la loi constitutive du Ministère et de celles créant certaines sociétés relevant du Ministre, le ministère de l'Industrie et du Commerce est responsable de l'application de lois spécifiques au développement industriel du Québec, de lois à caractère pénal et de lois sur les pêcheries maritimes.

Soulignons que le Ministre de l'Industrie et du Commerce est de plus responsable de l'application de trois lois sanctionnées cette année par le Gouvernement:

- Loi modifiant la Charte de la Société générale de financement du Québec (1978, chapitre 66)
- Loi autorisant la vente de certains vins dans les épiceries (1978, chapitre 67)
- Loi constituant l'Institut national de productivité (1978, chapitre 68)

Par ailleurs, certaines dispositions administratives de la Loi du ministère de l'Industrie et du Commerce ont été modifiées (1978, chapitre 18).

L'organigramme qui suit montre la structure administrative du Ministère. On remarquera que, cette année, le Ministre s'est vu confier la responsabilité ministérielle du nouvel Institut national de productivité, ce qui porte à dix le nombre d'organismes ou de sociétés dont il est responsable. Par ailleurs, la nomination de M. Michel Audet au poste de sous-ministre associé aux questions économiques a été annoncée officiellement en mars 1979.

En 1978-1979, le budget du MIC totalisait $99 223 000, si on exclut les budgets de la Société de développement industriel, du Centre de recherche industrielle du Québec et de la Société du parc industriel du centre du Québec; de plus, le MIC administrait un budget de $41 millions dans le cadre de l'Entente auxiliaire sur les parcs industriels.

Le Ministère employait pendant cette période 1 344 personnes à Montréal, à Québec, dans ses quatorze bureaux régionaux et ses treize bureaux à l'extérieur du Québec.

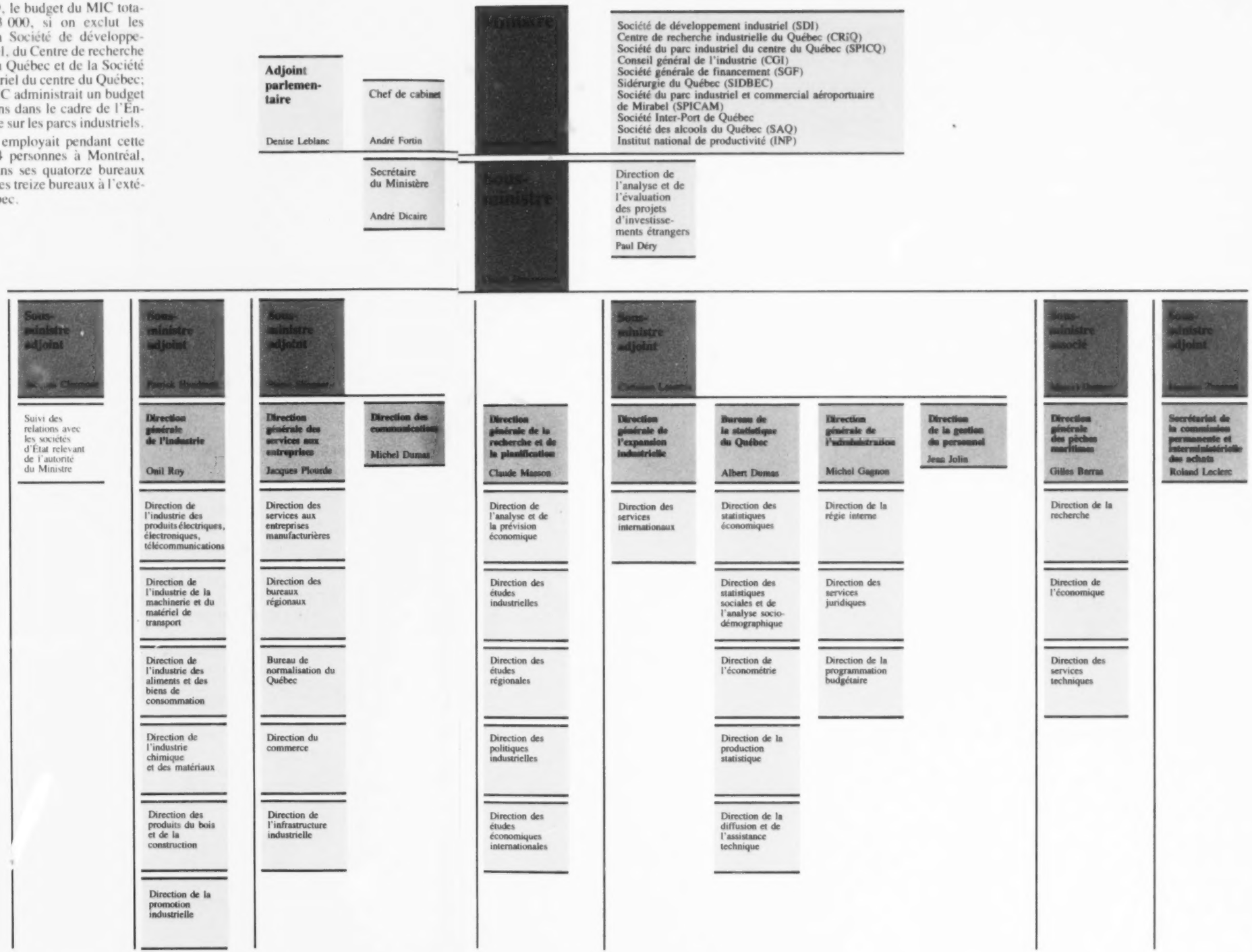

L'ORGANISATION DU MIC

La Loi du ministère de l'Industrie et du Commerce (chapitre 206 des Statuts refondus de 1964) prévoit que le Ministre a la responsabilité:

- De favoriser, par tous les moyens et mesures qu'il juge adéquats, l'avancement et le développement de l'industrie et du commerce de la province;
- De coopérer avec le gouvernement du Canada pour faciliter la mise à exécution dans la province des lois du parlement du Canada relatives à l'industrie et au commerce de manière à en faire bénéficier l'industrie et le commerce de la province;
- De suggérer des mesures pratiques pour la vente et l'utilisation rationnelles des produits provenant de l'industrie et du commerce de la province, tant au pays qu'à l'étranger;
- De compiler les statistiques, à l'exception des statistiques démographiques;
- De favoriser l'avancement et le développement des pêcheries maritimes dans la province.

En plus de la loi constitutive du Ministère et de celles créant certaines sociétés relevant du Ministre, le ministère de l'Industrie et du Commerce est responsable de l'application de lois spécifiques au développement industriel du Québec, de lois à caractère pénal et de lois sur les pêcheries maritimes.

Soulignons que le Ministre de l'Industrie et du Commerce est de plus responsable de l'application de trois lois sanctionnées cette année par le Gouvernement:

- Loi modifiant la Charte de la Société générale de financement du Québec (1978, chapitre 66);
- Loi autorisant la vente de certains vins dans les épiceries (1978, chapitre 67);
- Loi constituant l'Institut national de productivité (1978, chapitre 68).

Par ailleurs, certaines dispositions administratives de la Loi du ministère de l'Industrie et du Commerce ont été modifiées (1978, chapitre 18).

L'organigramme qui suit montre la structure administrative du Ministère. On remarquera que, cette année, le Ministre s'est vu confier la responsabilité ministérielle du nouvel Institut national de productivité, ce qui porte à dix le nombre d'organismes ou de sociétés dont il est responsable. Par ailleurs, la nomination de M. Michel Audet au poste de sous-ministre associé aux questions économiques a été annoncée officiellement en mars 1979.

En 1978-1979, le budget du MIC totalisait 599 223 000$, si on exclut les budgets de la Société de développement industriel, du Centre de recherche industrielle du Québec et de la Société du parc industriel du centre du Québec de plus, le MIC administrait un budget de 841 millions dans le cadre de l'Entente auxiliaire sur les parcs industriels.

Le Ministère employait pendant cette période 1 344 personnes à Montréal, à Québec, dans ses quatorze bureaux régionaux et ses treize bureaux à l'extérieur du Québec.

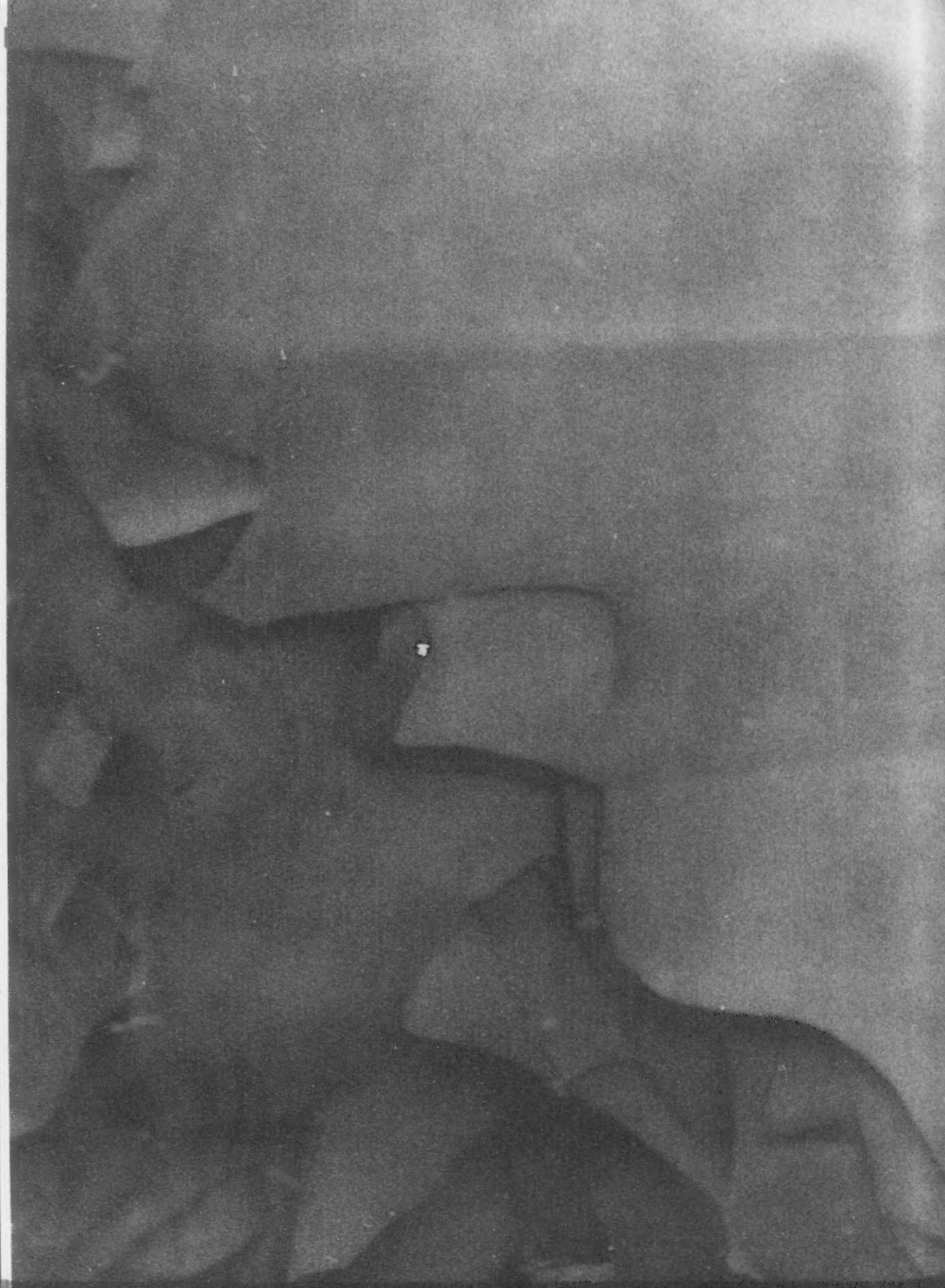

LE MIC ET L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

SURVOL DE L'ÉCONOMIE EN 1978

Le bilan de la situation économique du Québec doit de toute évidence se situer dans le contexte nord-américain et international. Les sept plus grands pays industrialisés ont accru en 1978 le volume de leur produit national brut de 3,8% alors que, de 1964 à 1974, il était en moyenne de 4,3%. Les taux de chômage ont encore été très élevés, surtout en Europe, et l'économie mondiale est stagnante.

En 1978, la hausse de 3,5% du produit intérieur brut réel du Canada est inférieure au potentiel de croissance. Néanmoins, la tendance des coûts est à la baisse, l'excédent de la balance commerciale s'élargit et le taux de croissance de l'emploi est élevé. Par contre, le déficit du compte des services est énorme, la construction résidentielle fléchit, les taux d'intérêt sont très élevés et les prix des produits alimentaires augmentent rapidement.

La croissance économique du Québec est par ailleurs légèrement plus faible que celle de l'ensemble du Canada, malgré une amélioration dans les secteurs traditionnels des industries productrices de biens.

Blondo Inc., Loretteville
Spécialisée dans la fabrication de bottes d'hiver, cette entreprise participe régulièrement à des activités de promotion organisées par le MIC à l'étranger.

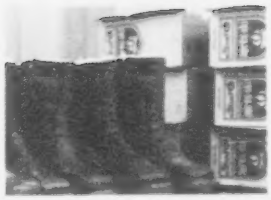

En effet, depuis 1975, elle prend part au «National Shoe Fair» de New York. D'autre part, elle a participé à deux missions de vente en Europe et à une exposition au nouveau Trade Mart de Bruxelles.
Blondo emploie une centaine de personnes et exporte environ 45% de sa production. Elle fait partie des entreprises dont le dynamisme a permis un accroissement important des exportations, lequel a dépassé 20% cette année.

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DU QUÉBEC

Le produit intérieur brut constitue l'indicateur le plus global de la valeur des biens et services produits au Québec. En 1978, le produit intérieur brut du Québec a augmenté de 10,6% et a atteint $57 milliards. Si on ne tient pas compte de la hausse des prix, la production intérieure réelle du Québec a augmenté de 3,4%, soit plus rapidement qu'en 1977.

LE REVENU PERSONNEL ET LES DÉPENSES DE CONSOMMATION

Le revenu personnel, soit l'ensemble des revenus perçus par les personnes résidant au Québec et affecté à la consommation de biens et de services, aux impôts et à l'épargne, a augmenté de 10,6% en 1978 et a atteint $47,9 milliards. Le revenu personnel par habitant s'est élevé à $7 626 au Québec et à $8 126 au Canada.

Pour l'ensemble de l'année 1978, les ménages ont augmenté leurs dépenses en biens de 10,7% et en services de 12,3%. La hausse totale de la consommation des ménages s'est ainsi située à 11,9%. Puisque les prix à la consommation ont augmenté de 8,4%, les dépenses réelles des consommateurs se sont accrues de 5,3% seulement. La consommation a connu une nouvelle impulsion après le premier trimestre de 1978 à la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec d'une politique budgétaire visant à soutenir les revenus disponibles des particuliers.

LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE

L'ensemble des immobilisations au Québec a totalisé $11,3 milliards en 1978, soit une hausse de 4,7%, à comparer avec des augmentations de 7% en Ontario et de 7,4% au Canada. La baisse de 6,2% de la construction résidentielle explique cette faible croissance. Par ailleurs, la hausse totale des immobilisations a été de 8% dans le secteur non résidentiel, concentrée principalement dans les services d'utilité publique et le secteur manufacturier qui voient leurs immobilisations croître respectivement de 25,4% et 20,7%.

LES EXPORTATIONS

La dépréciation du dollar canadien, l'évolution favorable des coûts de production et une compétitivité accrue des entreprises ont vivement stimulé les exportations internationales du Québec, qui ont ainsi augmenté de 21,6% au cours des dix premiers mois de l'année par rapport à la même période en 1977.

L'AGRICULTURE

En 1978, les recettes monétaires ont augmenté de 17,1% alors que les dépenses d'exploitation n'augmentaient que de 9%, ce qui se traduit par une hausse de plus de 35% du revenu net des agriculteurs.

LES PÊCHERIES

Le volume des prises de poissons a augmenté de 27,1% et leur valeur de 43,2% au cours des dix premiers mois par rapport à la même période de l'an dernier.

L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

L'activité de l'abattage, dans son ensemble, connaissait une stagnation relative depuis trois ans; l'année 1978 marque un nouvel essor de ce secteur. La production de bois à pâte a augmenté de 11% en volume pour les onze premiers mois alors que celle des billes et billots a augmenté de 17,5% au cours des neuf premiers mois.

L'EXPLOITATION MINIÈRE

L'industrie minière, au Québec, a été fortement affectée par des grèves et par la mauvaise conjoncture mondiale en 1978. Les volumes des livraisons de minerai de fer, de cuivre, de zinc et d'argent ont diminué respectivement de 13,5%, 13,6%, 9,5% et 4,7%. Par ailleurs, la production d'or augmente de 0,8% de même que les expéditions d'amiante.

LA FABRICATION

Les contingentements de l'importation, la réduction de la taxe de vente et, au Québec, son abolition sélective, les interventions du gouvernement dans les secteurs traditionnels, la dépréciation du dollar canadien et la vigoureuse croissance des exportations vers les États-Unis sont les principales raisons de l'amélioration de ce secteur et de la création de 9 000 emplois manufacturiers au Québec en 1978.

Au total, la croissance du produit intérieur brut du secteur manufacturier en dollars courants serait de 19% en 1978, soit une croissance réelle de 11%, ce qui fait du secteur manufacturier l'élément moteur de la croissance économique au Québec en 1978.

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

L'industrie de la construction a fléchi au Québec en 1978, en raison surtout d'une faiblesse générale de tous les secteurs de la construction dans la région de Montréal. Par ailleurs, l'augmentation des dépenses en construction non résidentielle est due aux immenses travaux de génie effectués principalement à la Baie James.

LE SECTEUR TERTIAIRE

En 1978, le secteur tertiaire fournissait 67% de l'emploi, 66% du produit intérieur brut et 66% des salaires totaux. De plus, c'est là que se situent 40 000 des 47 000 emplois créés au Québec. Ce sont le secteur des services privés et celui des transports, communications et autres services publics qui sont les plus dynamiques, avec la création de 32 000 et 11 000 emplois respectivement.

LA POPULATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Au premier juin 1978, on estimait la population du Québec à 6 285 000, ce qui représente une augmentation de 0,1% par rapport à juin 1977.

La population en âge de travailler a continué d'augmenter beaucoup plus rapidement que la population totale et, pour 1978, cet accroissement a été de 1,2%. Ce facteur, conjugué à un taux d'activité accru chez les femmes, explique la croissance de 2,6% de la population active en 1978.

L'emploi, toutefois, a connu sa plus forte augmentation des quatre dernières années, soit 47 000 emplois, ce qui représente une augmentation de 1,9%. Cependant, le nombre de chômeurs est demeuré très élevé étant donné la vigoureuse croissance de la population active, et le taux de chômage est de 10,9% en 1978.

LES PRIX ET LES SALAIRES

L'indice des prix à la consommation à Montréal a augmenté de 8,4% en 1978, soit moins rapidement qu'au Canada, où la hausse est de 9%. Cette accélération du taux de croissance des prix est presque entièrement due à l'augmentation rapide des prix des produits alimentaires.

Le rythme de croissance des salaires hebdomadaires moyens pour l'ensemble des activités économiques a fléchi à nouveau en 1978 et se situe à 7,5% au cours des neuf premiers mois par rapport à la même période en 1977.

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC EN 1978

		Variation en % par rapport à 1977
Population active	2 827 000	2,6
Emploi total	2 520 000	1,9
Produit intérieur brut au prix du marché	$57 000 000 000	10,6
Revenu personnel	$47 927 000 000	10,6
Revenu personnel par habitant	$ 7 626	10,5
Immobilisations totales	$11 322 000 000	4,7
(Secteur de la fabrication)	$ 1 466 800 000	20,7
Livraisons manufacturières	$34 398 500 000	21,9
Indice des prix à la consommation (Montréal: 1971 = 100)	173,1	8,4

Sources: Statistique Canada et Direction générale de la recherche et de la planification (MIC)

LA RECHERCHE ET LA PLANIFICATION

La connaissance approfondie des principales caractéristiques et des problèmes de l'économie québécoise est une base indispensable à l'élaboration de politiques et de stratégies adéquates.

Au MIC, c'est à la Direction générale de la recherche et de la planification (DGRP) qu'il revient de produire les études et les analyses nécessaires à la connaissance de l'économie sous ses aspects conjoncturels, sectoriels, régionaux et internationaux. Essentiellement, le mandat de la DGRP consiste à vérifier que les différents services offerts par le MIC répondent aux besoins de sa clientèle. Certains de ses travaux sont utilisés pour l'analyse de projets majeurs d'investissements, alors que d'autres sont reliés directement à la planification et à la coordination avec les intervenants dans le développement industriel et commercial.

LA PRODUCTION ET L'ANALYSE DE STATISTIQUES

Pour sa part, le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) recueille, compile, traite et diffuse des statistiques sur les divers aspects socio-économiques du Québec et fournit une assistance technique aux différents ministères et aux agences gouvernementales en matière de statistiques.

Au cours de l'année, le BSQ a mis l'accent sur les programmes d'exploitation de l'information disponible, notamment dans les secteurs de la fabrication, du commerce et des services, du travail et de la main-d'oeuvre. Par ailleurs, il a participé à plusieurs dossiers importants en relation avec les travaux du Comité interministériel sur l'épargne, du Comité permanent de coordination des travaux de la construction et du Groupe de travail sur les comptes culturels.

Dans le domaine des statistiques socio-démographiques, le BSQ a poursuivi son effort de production dans deux directions fondamentales: la documentation, l'analyse et la prévision socio-démographiques d'une part et l'organisation du champ des statistiques relatives aux individus d'autre part. Dans le secteur de l'économétrie, il a préparé des éléments de prévision des variables économiques et répondu à de nombreuses demandes d'utilisation du modèle intersectoriel du Québec, en plus de développer des instruments d'analyse en réponse à des demandes spécifiques. De même, le BSQ a continué à organiser et à coordonner des enquêtes statistiques et à contrôler la qualité des données; plus de cinquante enquêtes permanentes et huit enquêtes spécifiques ont ainsi été réalisées. Enfin, le service à la clientèle a répondu à quelque 15 000 demandes d'information pendant cette période.

LE COMITÉ D'ÉTUDE SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ÉVOLUTION DU COMMERCE AU QUÉBEC

Le Comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec (CEFECQ) a remis son rapport en mars 1979, après plus de deux ans de travail et de consultation. Ce rapport qui porte essentiellement sur l'impact de la technologie et de nouvelles méthodes de distribution sur le commerce au Québec et sur la situation des divers intermédiaires entre fabricants et consommateurs recommande des mesures opérationnelles et législatives susceptibles d'améliorer la situation et le fonctionnement du commerce et de la distribution au Québec.

LES PRINCIPALES ÉTUDES RÉALISÉES EN 1978-1979*

Études établissant un cadre général de connaissances

- **Aperçu de la situation économique au Québec en 1978** — Document portant sur la situation en 1978 et les perspectives pour 1979, diffusé lors de la conférence de presse annuelle du Ministre.
- **Analyse de la conjoncture par industrie** — Analyse de la situation qui prévaut dans cinq secteurs industriels, soit le textile, le papier, l'habillement, le cuir et le transport.
- **Comptes économiques du Québec — Revenus et dépenses**
- Comptes satellites du Québec: éducation et santé.
- Modèle de prévisions à moyen terme — Présentation, méthodologie et utilisations possibles d'un modèle macro-économique de prévisions à moyen terme pour l'économie du Québec.
- **Enquête sur les habitudes d'achat des entreprises de distribution et leurs relations avec les entreprises manufacturières.**
- **Comptes économiques des revenus et dépenses, estimations trimestrielles; sources et méthodes.**
- Éléments de prévisions, Série A — Publication trimestrielle.

Études sectorielles

- **Analyse du secteur des articles de sport et de loisir de plein air au Québec.**
- Analyse de l'industrie manufacturière des produits pharmaceutiques au Québec, 1979.

Études à caractère régional

- Analyse des activités manufacturières régionales, 1971 à 1975.
- Analyse de la répartition régionale de l'assistance de la Société de développement industriel, 1971 à 1978.
- Identification des possibilités d'implantation d'établissements de transformation et de services à Port-Cartier.

Études à caractère international

- Analyse des échanges économiques du Québec avec la C.É.E.
- Études sur les relations du Québec avec la France dans plusieurs sphères d'activités.
- Études sur les obstacles autres que tarifaires.
- **Études sur la structure du commerce extérieur québécois.**
- Évolution des échanges entre le Québec et un certain nombre de pays.

Études spéciales

- **Réduction de la taxe de vente au Québec** — Étude comparative des impacts économiques des propositions des gouvernements du Québec et du Canada.
- **Prévisions des besoins en main-d'oeuvre spécialisée dans l'industrie aérospatiale au Québec, de 1978 à 1983.**
- **Le rapport du Comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec** — Rapport final accompagné de quatorze études groupées en trois séries: «L'environnement: évolution et tendances», «Les secteurs d'activités commerciales au Québec» et «Les centres commerciaux et les centres-villes».

Statistiques

- **Statistiques financières du gouvernement du Québec 1975-1976** — Publication annuelle.
- **Analyse budgétaire des municipalités du Québec, 1976** — Publication annuelle.
- Investissements publics au Québec par région administrative 1975-1977 — Publication annuelle.
- **Statistiques sur les produits fabriqués au Québec, 1974.**
- **Statistiques sur le marché du travail au Québec 1966-1976.**
- **L'évolution de la population québécoise: tendances passées et perspectives d'avenir,** volume 1 — Collection «Analyse et prévision démographiques».
- **Perspectives de ménages et de familles — Québec, régions administratives et grands périmètres urbains — 1971-1973-1986-2001, résultats détaillés,** volume 8 — Collection «Analyse et prévision démographiques».
- **Annuaire du Québec 1977-1978** — Publication annuelle.
- **Revue statistique du Québec,** numéros 1-2-3-4, juillet 1978 — mars 1979.

*La plupart de ces études n'ont pas été publiées.

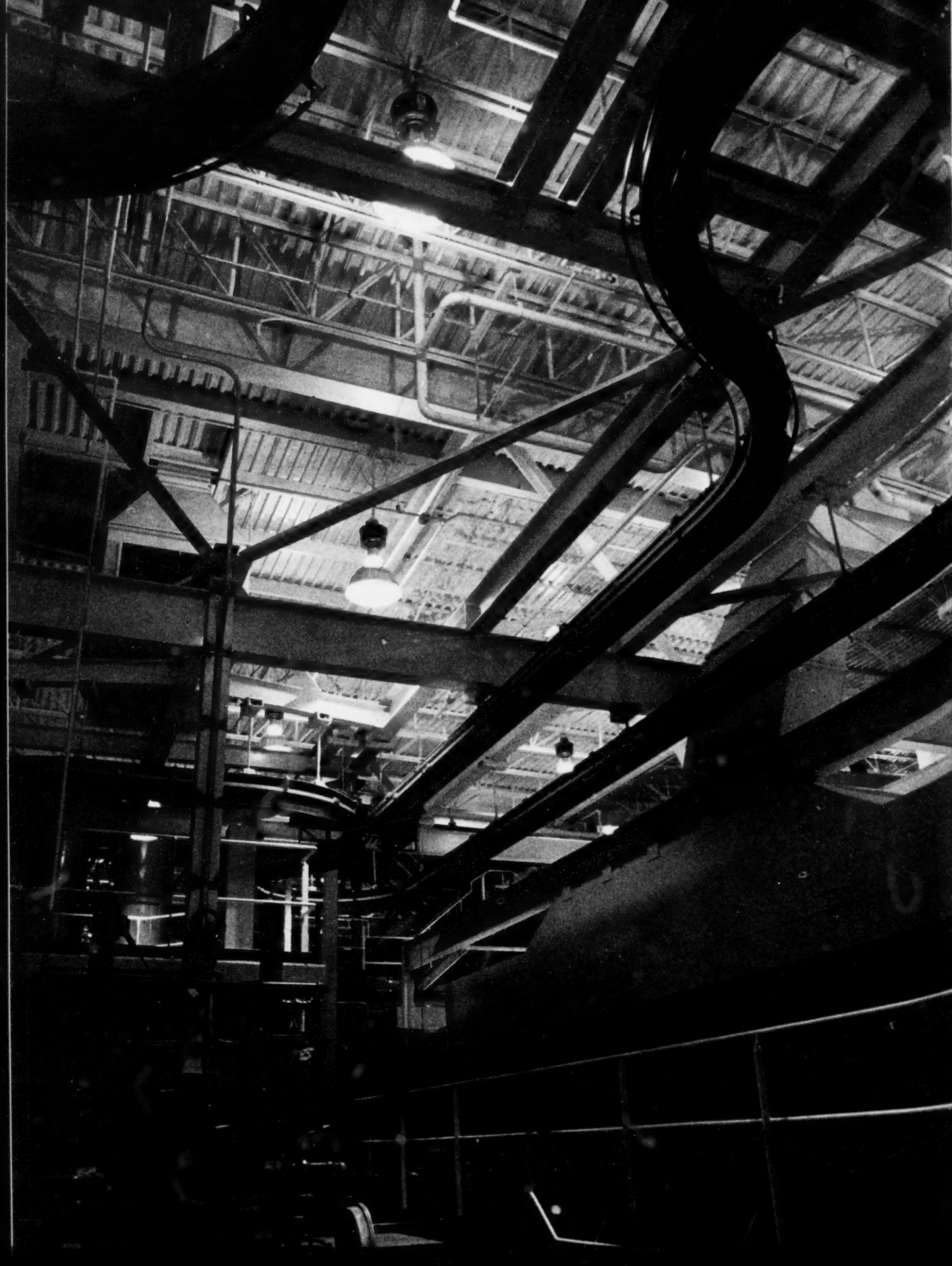

LE MIC ET LE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS INDUSTRIELS

Une politique industrielle ne prendra tout son sens que si elle repose sur des objectifs et des stratégies au niveau de chacun des secteurs.

Conscient de ce fait, le ministère de l'Industrie et du Commerce consacre de plus en plus d'efforts à étudier la situation de chacun des secteurs industriels. Pour ce faire, il privilégie la connaissance pratique des entreprises afin d'établir un diagnostic de leurs problèmes communs ou d'identifier des possibilités de développement en termes, par exemple, d'investissements à réaliser, de produits à fabriquer, de marchés à exploiter ou de technologie à utiliser. Par la suite, ceci lui permet d'élaborer des politiques et des stratégies d'interventions en vue de résoudre les problèmes de certaines industries en difficulté ou de mieux exploiter le potentiel de développement d'un secteur.

LA CONNAISSANCE DES SECTEURS

Au MIC, c'est à la Direction générale de l'industrie (DGI) qu'incombe la tâche de maintenir à jour la connaissance globale de chaque secteur et de compléter diverses études ou analyses en relation avec les priorités gouvernementales.

L'information nécessaire est acquise grâce à des études ou analyses sectorielles et à la participation aux activités du secteur, à la collaboration avec les associations manufacturières et à diverses visites ou rencontres. Cette connaissance permet de renseigner les autorités gouvernementales et les autres agents économiques en les aidant à évaluer les implications sectorielles de leurs interventions.

Cette année, le MIC a maintenu ses services d'analyse et de conseil sur les secteurs industriels québécois et a produit de nombreuses études et monographies, en mettant l'accent sur les marchés et les possibilités de fabrication. Ses représentants ont par ailleurs participé à quelques missions à l'étranger et à de nombreux comités, dont vingt-deux comités consultatifs sectoriels au niveau fédéral-provincial.

Métallurgie Farnham Inc., Farnham
Résultat d'une coparticipation entre Bendix Corporation et Haley Industries, cette importante fonderie de pièces d'automobile en fonte ductile est un exemple significatif du développement du secteur de pointe qu'est l'industrie automobile.
Le MIC a participé à la réalisation de ce projet dans les domaines suivants: choix du site, obtention d'une aide financière et coordination des relations avec les divers intervenants.
L'implantation de cette usine a nécessité un investissement total de $23 millions et permis la création de 330 emplois.
La ferraille utilisée comme matière première proviendra essentiellement du Québec et la majeure partie de la production sera exportée par l'industrie automobile américaine.

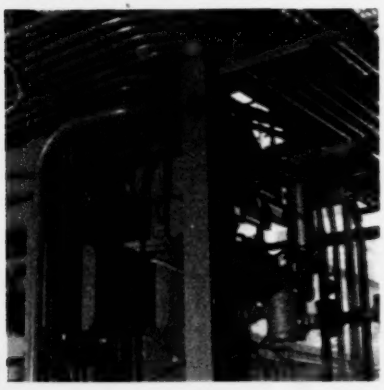

LES STRATÉGIES SECTORIELLES

Grâce à cette connaissance sectorielle, le MIC peut orienter le développement des secteurs industriels en proposant et en mettant sur pied divers programmes. Les disparités entre les secteurs industriels font qu'ils ne se prêtent pas à des stratégies identiques, selon qu'il s'agisse de secteurs en difficulté ou de secteurs présentant un potentiel à développer.

LA CONSOLIDATION ET LA MODERNISATION

Dans l'optique d'une consolidation des secteurs, le MIC suggère des associations d'entreprises ou des groupements d'intérêts, voire même des fusions, qu'il juge opportuns; de même, il contribue à la modernisation de certaines entreprises ou à leur spécialisation. En 1978-1979, le Ministère s'est intéressé tout particulièrement en ce sens au secteur des pâtes et papier et aux secteurs traditionnels.

Dans cette perspective, le MIC a participé cette année aux conférences socio-économiques du secteur agro-alimentaire et du secteur des industries culturelles. Il a d'autre part continué d'assurer le suivi des conférences socio-économiques de septembre 1977 dans quatre industries traditionnelles: le meuble, la chaussure, le vêtement et le textile. Rappelons que ces mini-sommets ont conduit à l'élimination temporaire de la taxe de vente dans ces secteurs, à l'acceptation de contingentements par le gouvernement fédéral et à la mise sur pied de deux programmes d'aide à l'innovation dans les secteurs du meuble et de la chaussure.

LE DÉVELOPPEMENT ET LES INVESTISSEMENTS

En plus de cette consolidation des entreprises existantes, le MIC cherche à identifier les possibilités d'accroissement de l'activité industrielle et à favoriser la réalisation de ce potentiel grâce à l'expansion de certaines industries. Dans une optique de développement, le Ministère a accordé cette année une priorité aux secteurs de la pétrochimie, des pièces d'automobile, de la préfabrication et de la chimie minérale (soudière). Soulignons que le travail réalisé dans le secteur de la pétrochimie a permis d'amorcer la formation d'un consortium québécois, ce qui illustre bien la mise en oeuvre d'une stratégie cohérente de développement sectoriel. De même, les interventions du MIC dans le secteur de la préfabrication lourde, particulièrement sa collaboration au projet de 1 100 logements préfabriqués sous l'égide de la Société d'habitation du Québec, s'inscrivent dans ce sens.

Par ailleurs, le MIC identifie certains secteurs ou produits qui font l'objet d'activités de prospection auprès d'investisseurs potentiels, qu'il s'agisse de rencontres, de missions ou de la diffusion de matériel promotionnel. Cette prospection sélective a touché cette année, entre autres, les secteurs des cuirs fins, des pièces d'automobile, des panneaux-particules minces, des chargeurs rétrocaveurs et du matériel de soudage électrique.

La Ganterie canadienne Ltée, Ancienne-Lorette
Cette entreprise est surtout spécialisée dans les gants industriels et les mitaines de sport. Près des deux tiers de sa production sont vendus à l'extérieur du Québec.
Dans le cadre du programme d'aide à la promotion des exportations du MIC, elle a récemment participé à une exposition d'articles de sport à Chicago.
Particulièrement intéressé au secteur de la ganterie, le Ministère a fait effectuer une enquête approfondie sur la situation de cette industrie. Des spécialistes ont visité et répertorié toutes les entreprises relatives à cette industrie afin de pouvoir établir un profil sectoriel incluant les manufacturiers, les types de produits, les expéditions, l'emploi ainsi que la situation générale et les problèmes à cerner. Cette étude servira de base à l'élaboration de stratégies sectorielles.

L'AIDE FINANCIÈRE AUX SECTEURS

Dans le cadre de ses activités sectorielles, le ministère de l'Industrie et du Commerce administre deux importants programmes d'assistance financière visant à stimuler l'innovation dans l'industrie du meuble et dans l'industrie de la chaussure, particulièrement au niveau des produits, des procédés de fabrication et des méthodes de commercialisation. Cette aide prend essentieellement la forme de subventions; en trois ans, le MIC prévoit consacrer $12 millions à ces programmes.

De plus, le Ministère accorde diverses subventions dans le cadre de son programme d'aide à la création d'associations industrielles sectorielles. L'objectif de ce programme est d'aider à la création et au démarrage d'associations industrielles groupant de façon représentative les personnes et les entreprises oeuvrant dans un même secteur industriel au Québec. Ces groupements doivent avoir pour but la promotion des intérêts économiques et commerciaux de leurs membres et favoriser ainsi le développement de l'ensemble de leur secteur d'activités.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 1977-1978

Études sectorielles et monographies*

- **Aliments et biens de consommation:** Le secteur de la chaussure — Le secteur du vêtement — La fabrication des lampes — Le secteur de la ganterie — Les tendances dans le secteur du cadeau — La Centrale d'artisanat — Document de prospection sélective sur les cuirs fins.
- **Produits du bois et de la construction:** Analyses de marché de produits de papeterie — Le marché des panneaux-particules minces — L'activité de la construction Canada-Québec 1974-1977 — La préfabrication légère — L'industrie des ascenseurs.
- **Produits chimiques et métallurgie:** L'industrie du caoutchouc — Le granite — Étude d'un complexe de chimie minérale.
- **Produits électriques et électroniques:** L'industrie des produits d'éclairage — L'industrie des produits électriques de construction — Les disjoncteurs — Les contrôles de procédés industriels — Les réseaux de distribution dans l'industrie du matériel électrique.
- **Machinerie et matériel de transport:** La quincaillerie, les outils et la coutellerie — L'emboutissage et le matriçage des métaux — Le matériel agricole — L'équipement de construction et de travaux publics — Le matériel d'exploitation forestière — Le chauffage domiciliaire.

*Certaines de ces études n'ont pas été publiées.

Prospection des investissements

- Étude de 175 projets d'investissements.
- Accueil de 124 missions d'investissements ou groupes étudiant des possibilités d'investissements, dont 77 en provenance d'Europe.
- Organisation de quatre missions à l'extérieur du Québec dans le cadre de la prospection sélective d'investissements manufacturiers et pour assurer le suivi dans des dossiers d'investissements.
- À l'intention des publics étrangers, publication du bulletin **Québec économique** en français, anglais, allemand, italien, espagnol, néerlandais et japonais.
- Analyse de 150 projets d'acquisition d'entreprises et de 90 projets de création de nouvelles entreprises dans le cadre de l'application de la loi fédérale sur les investissements étrangers.

Aide financière aux secteurs

- Dans le cadre de mesures structurelles d'assistance aux secteurs industriels, élaboration d'un programme incitant les industriels du secteur du meuble à se regrouper pour expédier leurs produits dans l'Ouest canadien. Ce programme a permis la création de Consolidex ($250 000 en trois ans).
- Aide financière à l'Association des fabricants de meubles du Québec pour différents projets ($53 500).
- Création des programmes Innovation-meuble et Innovation-chaussure ($12 millions en trois ans). Bien qu'aucune aide financière n'ait été accordée cette année, quelque 200 entreprises ont manifesté le désir de se prévaloir des dispositions rétroactives prévues aux programmes.
- Assistance financière consentie dans le cadre des programmes d'aide aux associations industrielles sectorielles:
  Société de promotion de vins du Québec — SOPROVIN ($8 500).
  Association des manufacturiers de fibre de verre du Québec ($34 000).
  Institut des manufacturiers de vêtement du Québec ($25 000).
  Association des arts graphiques du Québec ($30 000).
  Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois ($44 000).
  Société québécoise des manufacturiers d'habitation ($46 000).
  Association des fondeurs du Québec ($9 300).
  Association des manufacturiers de palettes et contenants du Québec.
  Association des fabricants d'armoires de cuisine du Québec ($32 600).

  De même, cinq associations déjà existantes ont bénéficié au cours de l'année d'une aide variant entre $500 et $35 000 afin de permettre la réalisation de certaines activités.

Amisco Inc., L'Islet
Spécialisée jusqu'ici dans la fabrication de mobilier scolaire, Amisco vient de concevoir un nouveau type de meubles résidentiels en tubes d'acier laqué.
Le MIC a accordé cette année, grâce à son programme PME-Innovatrice, une aide financière à Amisco afin de lui permettre de s'équiper pour la fabrication en série et effectuer une percée sur le marché nord-américain.
Étant donné la conjoncture difficile de l'industrie traditionnelle du meuble, le MIC accorde une attention toute particulière aux entreprises innovatrices de ce secteur en créant un nouveau programme de stimulation de trois ans «Innovation-meuble» auquel seront consacrés $8 millions.

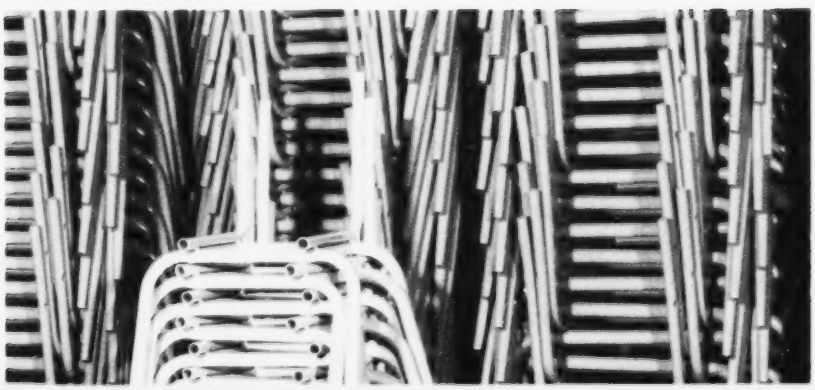

LE MIC ET L'ACCÈS AUX MARCHÉS

La croissance de l'industrie manufacturière québécoise est étroitement liée à l'accès aux différents marchés et il est important que les stratégies sectorielles aient pour corollaire des stratégies commerciales adéquates.

L'aide que le ministère de l'Industrie et du Commerce apporte aux entreprises québécoises pour leur permettre d'augmenter leur part du marché interne et des exportations se situe à différents niveaux. Il peut s'agir de mesures comme l'application de la politique d'achat gouvernementale et les pressions exercées sur le gouvernement fédéral pour obtenir certains contingentements de l'importation, de mesures incitatives visant à augmenter le caractère concurrentiel des entreprises québécoises ou d'aide technique et financière pour la prospection de marchés et l'exportation de produits ou de services.

C.P. Fabien Inc., Lachine
Cette entreprise spécialisée dans la construction de chambres froides a entrepris cette année la fabrication de nouvelles sortes de portes et de deux types de panneaux préfabriqués.
Cette entreprise en pleine expansion destine une partie de plus en plus importante de sa production aux marchés extérieurs. Elle vient de former, en collaboration avec Galt Equipment et SNC, un consortium de vente à l'exportation.
La participation du MIC au développement de cette entreprise s'est concrétisée par une aide financière grâce au programme PME-Innovatrice. D'autre part, les mesures d'encouragement du MIC relatives aux groupements d'intérêts parmi les PME comprennent une aide financière dont C.P. Fabien Inc. a pu bénéficier au moment de la création du consortium.

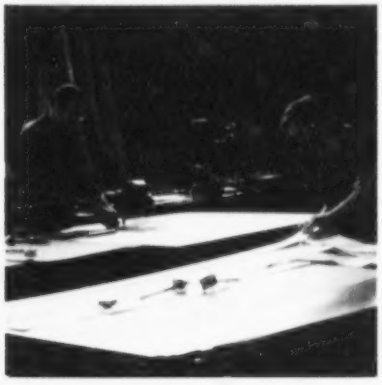

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS INTERNES

C'est bien sûr le marché interne qui est le premier marché pour les entreprises. L'effort du MIC dans ce domaine vise à accroître la part de marché des PME québécoises et, de façon générale, le contenu québécois des produits et à assurer le maximum de retombées économiques au Québec.

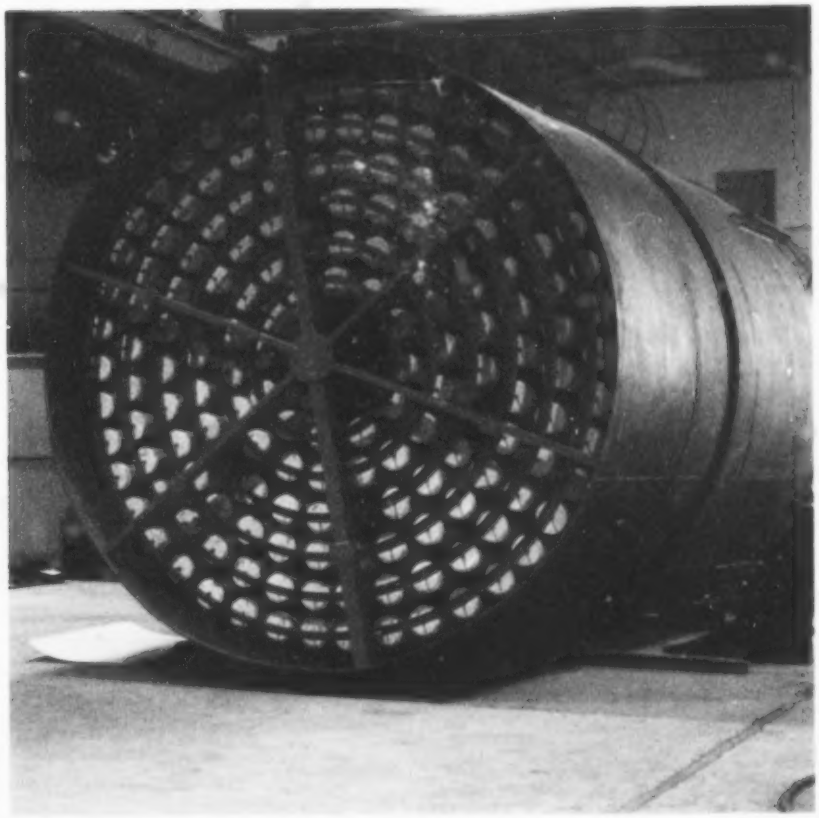

Rodrigue Métal Ltée, Saint-Romuald

Cette entreprise est à la fois un atelier de mécanique, de façonnage de métaux ouvrés et de fabrication de structures d'acier. À la suite de sa participation en 1977 à la mission d'accords industriels Pro Aqua/Pro Vita, organisée par le MIC en Suisse, Rodrigue Métal a conclu un accord avec la société française Cattin'air pour la fabrication d'appareils de filtration et de dépoussiérage ainsi qu'un accord de cession de technologie pour la fabrication d'aspirateurs avec la société Ventmeca.

Dans le cadre du programme PME-Innovatrice, le MIC a accordé une aide financière à Rodrigue Métal pour la mise en exploitation d'une nouvelle usine de fabrication de ces appareils.

L'INFORMATION CONCERNANT LES MANUFACTURIERS ET LES PRODUITS

La disponibilité de l'information concernant les manufacturiers et les produits québécois est indispensable à toute stratégie visant à favoriser l'industrie québécoise sur les marchés internes. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a collaboré cette année à la publication de divers répertoires, listes et études. De plus, il maintient à jour des banques de données qui permettent de répondre aux diverses demandes. Ce sont plus particulièrement le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et le Secrétariat de la politique d'achat, en collaboration étroite avec le Centre de recherche industrielle du Québec dont c'est l'une des tâches principales, qui assurent ce mandat.

LA POLITIQUE D'ACHAT DU GOUVERNEMENT ET LA NORMALISATION

Grâce au volume de leurs achats, les secteurs publics et parapublics jouent un rôle important dans l'économie, tant par les débouchés qu'ils offrent à de nombreuses industries que par les retombées économiques des contrats octroyés. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a été chargé par le gouvernement de coordonner sa politique d'achat et d'en surveiller l'application; en fait, le gouvernement veut favoriser les produits à contenu québécois maximal dans les achats publics et parapublics. Mentionnons que le MIC a collaboré cette année à la révision de la nouvelle réglementation dans le domaine de la construction et à l'examen ou à la préparation de devis importants dans ce secteur.

Dans le cadre de ses activités régulières de normalisation, de certification et de codification, le BNQ a considérablement augmenté sa production; il a maintenu des commissions ou comités techniques dans seize secteurs, publié une centaine de nouvelles normes et accordé de nombreux certificats de conformité de produits québécois aux normes existantes. Notons que le Bureau de normalisation du Québec assume le secrétariat du Comité Métri-Québec.

LA SOUS-TRAITANCE ET LES GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS

Afin de favoriser le marché québécois de la sous-traitance et de stimuler l'économie régionale, le MIC a collaboré cette année avec de grandes entreprises à l'organisation de quatre expositions à l'intention des sous-traitants. Lors de ces «expo-profits», les dirigeants de PME ont pu se familiariser avec les données techniques des produits requis par ces entreprises et avec leurs procédures d'achat. Toujours dans le cadre de la sous-traitance, le Ministère met actuellement au point un Service de transactions industrielles qui permettra d'informer les entrepreneurs québécois sur diverses occasions d'affaires.

Par ailleurs, le MIC favorise diverses formules de regroupement pour les détaillants et les fabricants, notamment le franchisage et le consortium, qui permettent d'augmenter les débouchés ou de faciliter l'approvisionnement. Dans ce cadre, le Ministère apporte une assistance aux groupes volontaires de même qu'aux entreprises commerciales intéressées à l'acquisition d'autres commerces ou à l'ouverture de succursales.

L'EXPANSION DES MARCHÉS EXTÉRIEURS

L'accès aux marchés extérieurs, comme prolongement du marché intérieur, est essentiel pour l'expansion, la modernisation et la spécialisation des entreprises. En particulier, le développement des exportations, en raison de son rôle dans la croissance et le développement économiques et de son effet sur l'équilibre de la balance des paiements, constitue un objectif majeur de la politique commerciale du Québec.

C'est la Direction des services internationaux qui assume la vocation internationale du MIC, notamment en appuyant les entreprises québécoises dans leurs efforts de pénétration des marchés extérieurs. Soulignons que cette année le Ministère a considérablement augmenté son personnel à l'étranger et que le gouvernement québécois a annoncé l'ouverture prochaine d'un bureau au Venezuela, qui s'ajoutera aux treize bureaux à l'extérieur du Québec dans lesquels le MIC maintient des conseillers économiques et des attachés commerciaux.

L'aide que le ministère de l'Industrie et du Commerce apporte aux entreprises dans le domaine des exportations se traduit par des études et analyses des possibilités des marchés extérieurs et de l'offre québécoise à l'exportation. De même, il collabore à diverses activités de promotion, comme l'organisation d'expositions et de missions commerciales à l'extérieur et l'accueil au Québec d'acheteurs étrangers. Parmi les secteurs industriels sur lesquels la Direction des services internationaux met tout particulièrement l'accent dans ses efforts de promotion des exportations, mentionnons le meuble, la chaussure, le textile, le vêtement, l'agro-alimentaire, la machinerie, l'équipement de transport et les produits métalliques.

Soulignons, d'autre part, que tout en intensifiant ses efforts de promotion sur les marchés traditionnels au Québec, au Canada et aux États-Unis, la Direction des services internationaux a accru considérablement ses efforts dans les pays de la Communauté économique européenne et au Japon et dans certains pays en voie de développement. Citons comme exemple la mise en place de salles d'expositions permanentes à New York, Bruxelles et Tokyo et l'organisation de missions commerciales en Chine, aux Philippines, en Corée du Sud, en Algérie, à Cuba, au Venezuela et au Sénégal.

De plus, le MIC organise des séminaires et des colloques sur les techniques d'exportation à l'intention des industriels québécois, tant pour convaincre de nouvelles entreprises d'exporter que pour améliorer le rendement de celles qui exportent déjà.

Dans le cadre du programme d'aide à la promotion des exportations (APEX), le Ministère offre aux entrepreneurs et aux experts-conseils, sur une base individuelle, une aide financière et technique pour la participation à des projets d'investissements à l'étranger, la prospection de nouveaux marchés extérieurs ou la participation aux expositions à l'étranger. Il est intéressant de noter que près de la moitié des demandes d'aide accordées aux entreprises québécoises dans le cadre du programme APEX l'ont été dans les secteurs suivants: produits métalliques, machinerie électrique et électronique, meubles et services de conseil, et que le reste du Canada et les États-Unis sont les principaux marchés visés.

Le MIC maintient des conseillers économiques et des attachés commerciaux dans 13 villes situées à l'extérieur du Québec. Un quatorzième bureau doit s'ouvrir prochainement au Venezuela.
Le rôle de ces conseillers économiques et attachés commerciaux consiste à inciter les investisseurs à installer des entreprises au Québec ainsi qu'à promouvoir les échanges commerciaux entre le Québec et le pays dans lequel ils se trouvent.

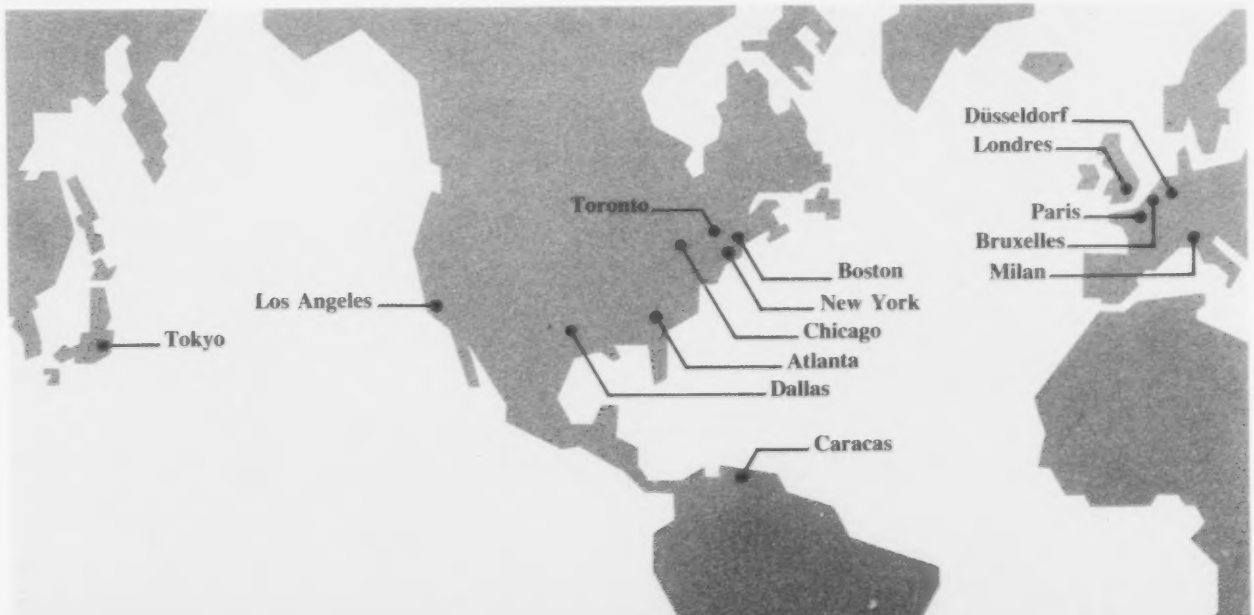

Par ailleurs, le MIC offre divers services afin de favoriser les échanges technologiques avec les industriels étrangers grâce à la conclusion d'accords industriels. Ces accords peuvent porter sur l'acquisition ou la vente de techniques, de procédés ou de méthodes reliés à des produits nouveaux ou existants, au pays ou à l'étranger. Dans ce cadre, le Ministère organise ou coordonne des missions à l'étranger et accueille divers groupes au Québec.

Artopex Ltée, Laval
Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de meubles de bureau et possède trois usines dans la région de Montréal. Son chiffre d'affaires dépasse $16 millions et elle emploie 320 personnes. Elle exporte plus de 10% de sa production, particulièrement aux États-Unis où elle dispose de trois entrepôts et emploie 24 représentants de ventes.
Avec la collaboration du MIC, Artopex a participé en 1978 aux Salons du Meuble de Cologne et de Chicago.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 1978-1979

Accès aux marchés internes

- Collaboration à l'organisation de quatre expo-profits dans les régions de Joliette, Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi, lors desquelles une centaine de fournisseurs ont rencontré quelque 1 600 industriels et commerçants.
- Contribution financière à la publication de **Mille façons d'acheter québécois.**
- Collaboration à la préparation et à l'élaboration de devis touchant des achats dans le secteur public, entre autres, pour la Communauté régionale de l'Outaouais (usine d'épuration des eaux, plus de $100 millions), le ministère des Affaires sociales (une cinquantaine de centres d'accueils, près de $110 millions) et le Centre des congrès de Montréal (environ $60 millions).
- Réalisation d'un document audio-visuel sur le groupement des achats en collaboration avec quinze commissions scolaires de l'Estrie.

Normalisation

- Publication de 104 nouvelles normes industrielles et révision de 17 normes, ce qui porte à 840 le nombre total de normes ou spécifications apparaissant au catalogue du BNQ.
- Confection d'un fichier répertoriant les quelque 100 000 normes disponibles à la bibliothèque du BNQ.
- Publication d'un numéro de **Norm-Info.**

Expansion des marchés extérieurs

- Tenue de dix séminaires sur l'exportation, tant sectoriels que régionaux.
- Organisation de 29 expositions commerciales et industrielles et de 29 missions de vente à l'étranger auxquelles ont participé 335 industriels québécois.
- Accueil de 23 missions de l'étranger, missions d'acheteurs privés ou missions gouvernementales.
- Participation à 7 activités de promotion de produits québécois dans des magasins à l'étranger.
- Dans le cadre du programme APEX, aide, en 221 occasions, à la préparation de soumissions, de missions et d'expositions.

Accords industriels

- Aide à la conclusion de 59 accords industriels entre entreprises québécoises et étrangères.
- Organisation de 11 missions en groupe et de 41 missions individuelles en vue d'accords industriels.
- Coordination de 33 missions individuelles d'accords industriels en France avec l'Agence de coopération technique, industrielle et économique (ACTIM).
- Accueil au Québec de 65 missions de l'étranger.

Électro-Vox Inc., Montréal
Cette entreprise manufacturière fabrique, distribue et installe des systèmes d'intercommunication, des systèmes de musique d'ambiance, d'échanges téléphoniques et d'amplificateurs.
Elle emploie 95 personnes et exporte le quart de sa production. Par ailleurs, elle vient de mettre au point un système d'avertisseurs d'incendie pour lequel elle a obtenu l'assistance du MIC par le truchement du programme d'aide à la PME Innovatrice. Électro-Vox prévoit que 75% des ventes de ce nouveau système d'avertisseurs d'incendie seront effectuées à l'extérieur du Québec.

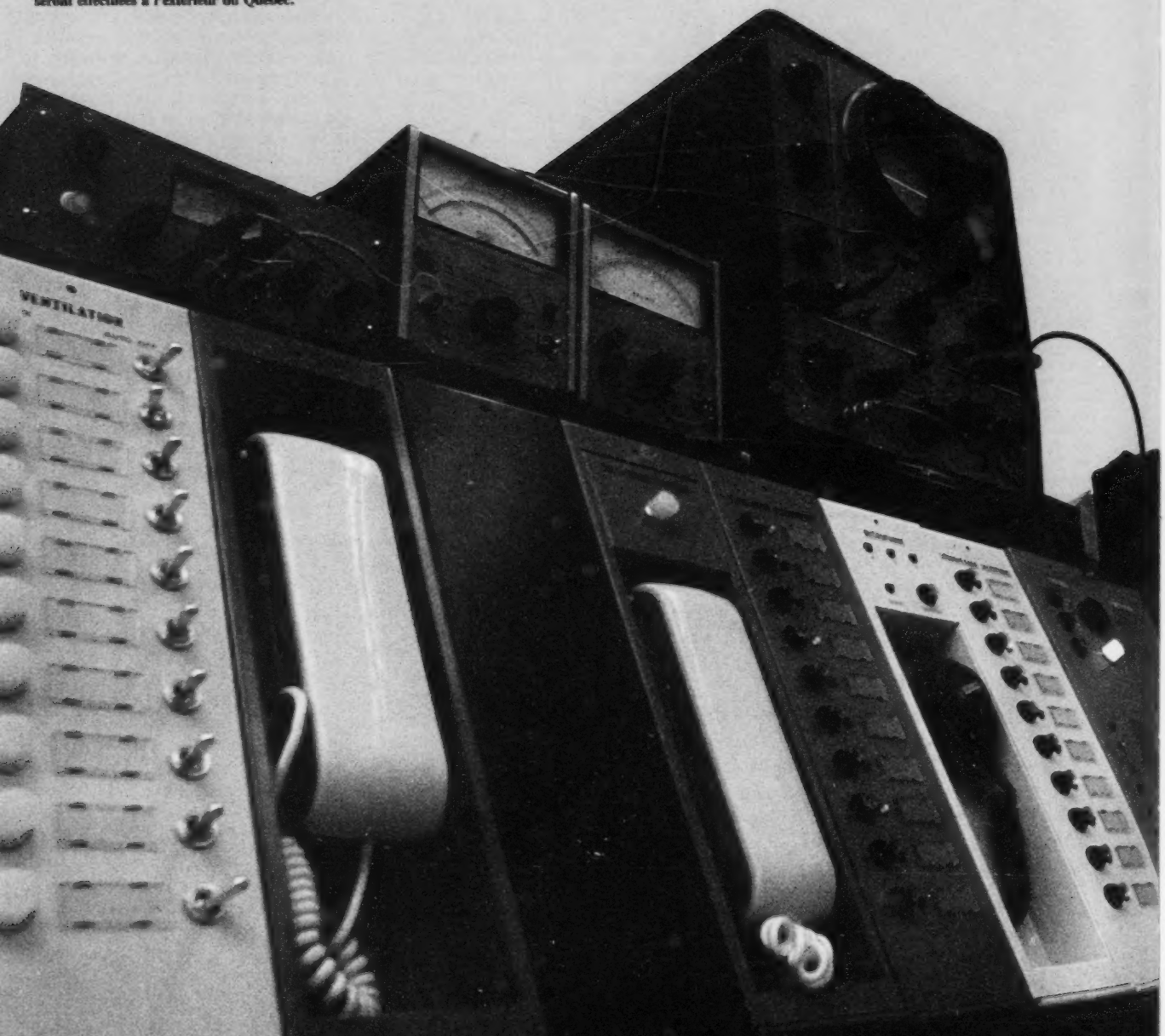

LE MIC ET LES ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES

Afin de favoriser l'expansion des entreprises manufacturières et d'augmenter leur caractère concurrentiel, le ministère de l'Industrie et du Commerce offre aux industriels divers programmes d'assistance technique et financière. Ces programmes s'adressent à toutes les entreprises, mais en premier lieu aux petites et moyennes entreprises, soit à celles comptant moins de deux cents employés et dont les actifs sont inférieurs à $7,5 millions. Cette priorité accordée à la PME se justifie par l'importance que l'on reconnaît de plus en plus au rôle des entreprises de cette taille dans le développement des économies occidentales et par le fait que c'est là que se situe surtout la propriété québécoise.

LES BUREAUX RÉGIONAUX

Les divers programmmes d'assistance technique et financière sont communiqués aux entreprises par les délégués régionaux qui servent d'agent de liaison entre celles-ci, les divers organismes de développement économique et le ministère de l'Industrie et du Commerce dont ils coordonnent les activités et les interventions régionales. Leur mandat consiste à informer les dirigeants de PME et à les conseiller quant aux façons les plus efficaces d'utiliser les quelque 190 programmes d'aide aux entreprises dispensés par 72 pourvoyeurs.

Soulignons que le MIC a ouvert en mars 1979 un bureau régional en Beauce, lequel s'ajoutera aux quatorze bureaux existants.

Les 15 bureaux régionaux du MIC dont le dernier a ouvert récemment ses portes à Saint-Georges-de-Beauce sont les points de ralliement locaux entre les entreprises, le MIC et les divers organismes de développement économique. La liste complète de ces bureaux apparait à la page 32.

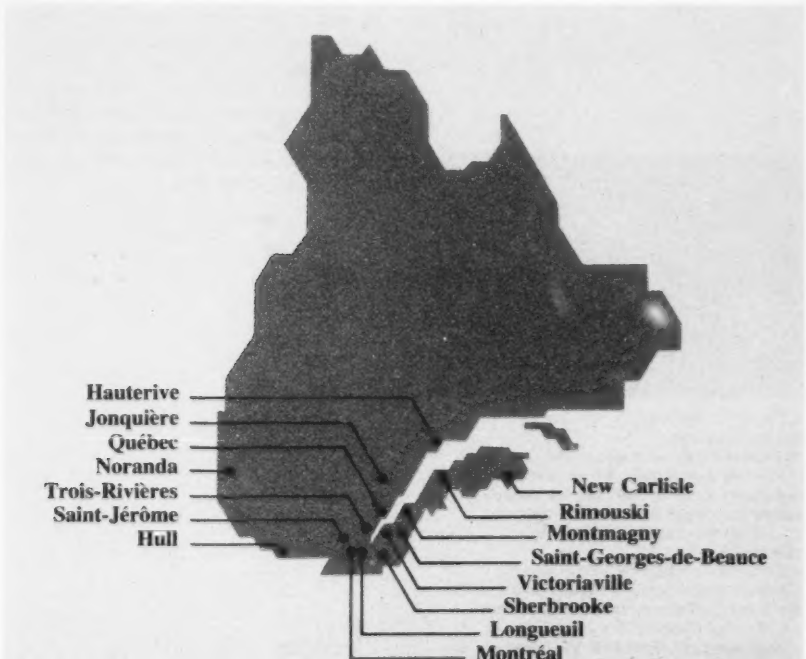

LES SERVICES AUX ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES

Dans le cadre de ses services aux entreprises manufacturières, le ministère de l'Industrie et du Commerce offre aux dirigeants d'entreprise divers programmes en matière de gestion, d'animation et de formation de personnel. Ainsi, pour ce qui est de la gestion, des conseillers spécialisés du MIC répondent aux demandes d'aide sur une base individuelle; ces services touchent aussi bien l'aspect financier que la production et le marketing. De plus, le MIC organise à l'intention des dirigeants d'entreprise ou de leurs conseillers diverses sessions d'animation, qu'il s'agisse de cliniques, séminaires ou colloques, afin d'amener les participants à émettre un diagnostic précis sur une entreprise et à prendre les mesures nécessaires pour améliorer sa situation.

Par ailleurs, afin de préparer la relève dans les PME, le MIC offre trois programmes de subventions. Le premier de ces programmes, le Centre de diagnostic, permet à des étudiants de faire des diagnostics dans une PME et d'élaborer une solution du problème identifié. Pour sa part, le programme «Intégration des stagiaires» touche les stages d'étudiants dans les PME durant l'été, alors que le programme «Uni-PME» favorise l'embauche de diplômés universitaires. Soulignons que le nombre de subventions accordées dans le cadre de ces programmes a plus que triplé cette année.

Jos Gagnon et Fils Inc.,
Saint-Jean-Port-Joli
Cette entreprise de moulage du plastique par injection a pu se prévaloir de différents programmes d'aide du MIC grâce à l'appui constant du délégué régional et à l'assistance des conseillers spécialisés des Services aux entreprises du MIC.
En effet, elle a participé en 1978 à deux expositions dites «d'accords industriels», l'une à Paris et l'autre à Düsseldorf. D'autre part, elle a pu bénéficier des avantages du programme «Intégration de stagiaires» en 1977 et du programme UNI-PME cette année.

LES STIMULANTS FISCAUX

Les mesures fiscales prévues par la Loi sont des instruments privilégiés par le gouvernement pour permettre le développement des PME.

LE FONDS DE RELANCE INDUSTRIELLE ET LE DÉGRÈVEMENT FISCAL

Le MIC administre deux importants programmes prévus dans la Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel: le fonds de relance industrielle et le dégrèvement fiscal.

Le fonds de relance industrielle est alimenté par des PME de deux cents employés ou moins dont l'actif est inférieur à $7,5 millions et dont le revenu brut provient pour 50% d'activités de production. Les entreprises qui choisissent de déposer au fonds 50% de l'impôt provincial à payer peuvent utiliser ces sommes dans les cinq ans et six mois suivant la fin de l'année d'imposition où elles ont fait ce choix, pour acquitter jusqu'à concurrence de 25% une dépense reconnue admissible et reliée à des activités de fabrication et de transformation.

Un dégrèvement fiscal de 50% de l'impôt à payer, jusqu'à concurrence de 25% de l'investissement reconnu admissible et relié à des activités de fabrication ou de transformation autres que certaines activités de transformation initiale d'une ressource naturelle, est accordée à toute corporation qui exploite une entreprise manufacturière et qui, répondant à certains critères économiques et régionaux, réalise un investissement minimal de $50 000 avant le 31 mars 1980. Pour la durée de ce programme, du 1er avril 1977 au 31 mars 1980, le dégrèvement fiscal maximum auquel a droit une corporation est de $500 000.

Dans le cadre de cette loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel, le MIC avait accordé à la fin de mars 1979 plus de 1 200 certificats représentant près de $600 millions d'investissements.

LES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE (SODEQ)

Le MIC a pour mandat de favoriser la création de Sociétés de développement de l'entreprise québécoise. Ces sociétés financières privées à caractère régional permettent de fournir des capitaux de risque aux PME québécoises du secteur manufacturier et de leur apporter une aide technique en matière de gestion. Quant au contribuable québécois actionnaire d'une Sodeq, il bénéficie d'une déduction fiscale correspondant à 25% de sa mise de fonds jusqu'à concurrence de $25 par action.

Les hommes d'affaires et les institutions financières de toutes les régions du Québec ont répondu favorablement à cette loi qui permettra l'expansion des PME québécoises et la création d'emplois permanents. En effet, à la fin de mars 1979, deux SODEQ, Beauce-Appalaches et Sodecom (Montréal), ont souscrit le capital autorisé de $1 million et commencé à effectuer des placements dans les PME; le Ministre a autorisé trois SODEQ, celles de l'Est du Québec, du Nord-Ouest-Québécois et du Bassin Richelieu, à recruter des actionnaires qui souscriront le capital initial requis; deux SODEQ, celle de l'Estrie et la SODEQ de Montréal, ont demandé au Ministre l'autorisation de recruter des actionnaires; enfin, trois autres, une au Lac St-Jean et deux dans la région de Québec, ont entrepris les premières démarches auprès des responsables de l'administration de la Loi.

L'AIDE À LA PME INNOVATRICE

Le programme PME-Innovatrice administré par le ministère de l'Industrie et du Commerce veut favoriser le développement accéléré des entreprises à fort potentiel de croissance. Le MIC cherche ainsi à comprimer le calendrier de mise en oeuvre de projets intéressants et prometteurs qui seraient normalement étalés sur plusieurs années en raison de la difficulté qu'ont les PME à trouver le capital essentiel à une expansion accélérée. À la fin de mars, 193 entreprises avaient fait parvenir une demande au MIC en vue de participer à ce programme; 46 projets ont fait cette année l'objet d'une recommandation favorable ou ont été autorisés, ce qui totalise des prêts d'un montant d'environ $11 millions. Ce programme, d'une durée limitée, a été reconduit pour une période de trois ans.

L'INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE

Afin de favoriser le développement industriel régional, le MIC apporte une assistance financière et technique dans le cadre d'un plan de développement et d'équipement des parcs industriels. De plus, il assure des services d'information sur les facteurs régionaux de localisation industrielle.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 1978-1979

Assistance aux entreprises

- Visite de délégués régionaux à 3 030 dirigeants d'entreprise.
- Interventions de conseillers spécialisés du MIC auprès de 979 entreprises.
- Tenue de 8 cliniques en marketing, de 3 en gestion financière et de 6 en gestion de la production, auxquelles ont participé 284 personnes.
- Organisation en collaboration avec les commissaires industriels et la chambre de commerce de 19 sessions de simulation industrielle auxquelles ont participé 238 dirigeants d'entreprise.
- Organisation de 16 sessions d'information auxquelles ont participé plus de 700 conseillers de dirigeants de PME.
- Publication du **Guide des programmes d'aide** à l'intention des conseillers du dirigeant d'entreprise.
- Collaboration à des Centres de diagnostic qui ont permis à 200 étudiants d'émettre un diagnostic dans une centaine d'entreprises.
- Durant l'été de 1978, intégration de 510 étudiants dans autant de PME dans le cadre du programme «Intégration de stagiaires».
- Intégration de 47 diplômés universitaires dans autant de PME dans le cadre du programme «Uni-PME».

Infrastructure industrielle

- Études de planification ou d'aménagement de parcs à Bernières, Amos, Lauzon, Shawinigan/Grand-Mère.
- Travaux d'aménagement de parcs selon l'Entente auxiliaire Canada/Québec sur les infrastructures industrielles, dans dix-huit municipalités, pour un total de $6 563 307.
- Renouvellement de 52 subventions aux commissariats industriels pour un montant de $1 411 156 et participation à 11 concours de recrutement de commissaires.
- Publication d'une centaine d'inventaires industriels municipaux et de trois **Dossiers économiques,** soit ceux de Rimouski, Rivière-du-Loup et Amos.
- Organisation, dans différentes régions du Québec, de 12 cours et séminaires en expansion industrielle auxquels ont participé plus de 400 personnes.
- Approbation, dans le cadre de la Loi des fonds industriels visant la création et le développement de parcs industriels municipaux, de trois demandes de création ou d'augmentation de fonds industriels totalisant $875 000 et de dépenses municipales pour achats de terrains d'un montant de $7 375 100.
- Dans le cadre de la Loi des fonds industriels, vente de 152 terrains dont le montant global se chiffre à $2 986 508. Les investissements prévus en rapport avec ces mêmes ventes de terrains étaient de $65 millions.
- Publication du **Répertoire des parcs industriels 1979.**

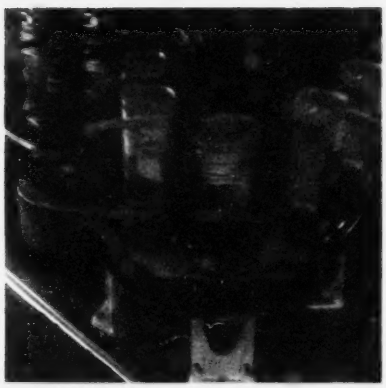

A. Lassonde et Fils Inc., Rougemont
Cette conserverie de jus de fruits et de légumes vient de transformer sa section d'emballage.
En effet, grâce à une aide du MIC par son programme PME-Innovatrice, elle a pu changer totalement l'emballage des jus.
Ce nouvel emballage, dont elle est la première à utiliser la technique et le matériau, est plus économique et sa forme carrée permet une réduction des coûts d'entreposage et du transport.

LES SERVICES AUX ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX

Afin de favoriser l'augmentation de la productivité des entreprises commerciales et leur participation à l'ensemble de l'activité commerciale, la Direction du commerce apporte une aide technique et parfois financière à des entreprises engagées dans le commerce de gros ou de détail.

De nombreux commerçants se sont prévalus cette année des programmes administrés par le MIC, plus particulièrement de ceux portant sur le réaménagement des centres-villes et sur la formation de groupements volontaires sectoriels. Plus de quarante associations de marchands de divers centres-villes du Québec ont ainsi reçu une aide technique ou financière en vue de réaliser le réaménagement ou la relance de leur zone commerciale. De ce nombre, dix-sept associations ont bénéficié de plus du programme «Intégration de stagiaires» afin de commencer leur étude à l'aide des cinq fascicules publiés par la Direction du commerce.

De façon générale, les conseillers commerciaux du MIC encouragent chez les commerçants la formation de groupements d'intérêts, entre autres de groupements d'achat, et les informent des diverses formes d'associations commerciales qui s'offrent à eux. Dans ces domaines, comme dans ceux de l'expansion par l'acquisition d'entreprises, par le franchisage ou la mise sur pied de succursales, ils mettent l'accent sur des mesures susceptibles d'augmenter le caractère concurrentiel des PME commerciales. D'autre part, environ 1 200 commerçants ou futurs commerçants ont consulté cette année les conseillers commerciaux sur des questions d'implantation, de gestion, d'expansion, de financement ou de commercialisation.

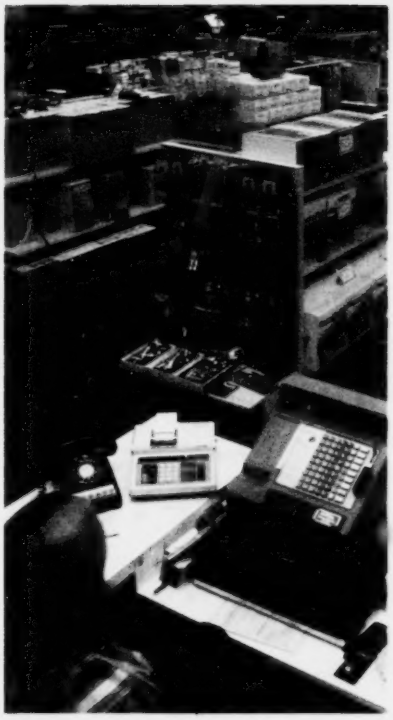

Cité Électronique Inc., Montréal
Cette entreprise de franchisage est spécialisée dans la vente au détail et l'installation d'appareils électroniques.
En exploitation depuis 1978, elle compte à ce jour une cinquantaine de franchisés répartis dans 37 municipalités du Québec.
Les conseillers commerciaux du MIC ont apporté leur collaboration sous forme de conseils, suggestions et documents relatifs à la conception du magasin pilote et l'établissement du système de franchisage.

LES PÊCHES MARITIMES

C'est en vertu d'une entente fédérale-provinciale que le ministère de l'Industrie et du Commerce administre la Loi fédérale sur les pêcheries. Essentiellement, le MIC exerce un rôle de soutien dans le domaine des pêches commerciales et s'occupe de promouvoir et d'orienter le développement rationnel de cette activité commerciale importante en fournissant de l'assistance financière, des services et de l'équipement.

À la suite de la conférence socio-économique sur les pêches maritimes tenue à Gaspé en avril 1978, le gouvernement a annoncé la décentralisation prochaine de la Direction générale des pêches maritimes (DGPM). Les participants à cette conférence avaient en effet recommandé, entre autres choses, d'installer la DGPM à Gaspé, de reconstituer la flotte de pêche, de rationaliser davantage l'exploitation des pêches maritimes et de la réglementer plus sévèrement.

Cette année, la Direction générale des pêches maritimes a intensifié son mandat relatif à l'assistance financière sous forme de prêts ou de subventions aux pêcheurs professionnels et aux producteurs agréés. Ainsi, le ministère de l'Industrie et du Commerce a injecté en 1978-1979 plus de $1 479 000 dans le secteur des pêches maritimes, dont $870 000 pour la construction de bateaux de pêche et plus de $600 000 pour la consolidation de petites entreprises de pêche. En outre, le Ministère a investi environ $100 000 pour des études d'ingénierie. Mentionnons que la DGPM a également poursuivi la mise en oeuvre du programme d'aide aux employés d'usines de transformation du poisson auquel il a consacré un total de $489 125. En plus de cette aide financière, la DGPM a intensifié ses efforts de promotion des produits de la pêche à l'occasion de divers festivals, de deux salons internationaux de l'alimentation et de nombreuses activités de promotion à travers le Québec.

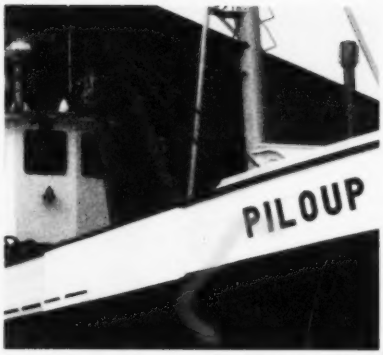

Davie Brothers, Lévis
Ce chalutier de 65 pieds est actuellement en construction au chantier naval Davie Brothers pour le compte de Curadeau et Frères. L'aide du MIC s'est, dans ce cas, concrétisée de plusieurs manières. La Direction générale des pêches maritimes a accordé dans le cadre du programme OSE une subvention de 35% du coût et les 65% restants sont payés par Curadeau et Frères et 55% sont financés par la Direction générale des pêches maritimes, sans intérêt.

LES ORGANISMES RELEVANT DU MINISTRE

L'importance du rôle des sociétés d'État à vocation industrielle, commerciale ou financière dans l'économie du Québec s'est accrue sensiblement au cours des années, tant par l'augmentation de leurs actifs et de leurs investissements que de leurs revenus et de leur pouvoir d'achat. Par l'intermédiaire de ces entreprises publiques, le gouvernement peut intervenir dans un secteur ou l'autre dans le sens de ses politiques et de ses programmes et, en collaboration avec elles, travailler à la réalisation des grands objectifs de croissance et de développement économique du Québec. Dix de ces organismes* relevaient en 1978-1979 de l'autorité du Ministre de l'Industrie et du Commerce, dont le nouvel Institut national de productivité formé en cours d'année. Un sous-ministre adjoint du MIC a pour mandat particulier d'effectuer le suivi des relations entre le Ministère et ces organismes afin d'assurer une certaine cohérence entre les activités de ces derniers et celles des directions générales. Il est en contact continuel avec la direction de ces organismes dont il suit l'évolution tout en les aidant à atteindre les objectifs qui leur ont été fixés.

*Les principales activités de ces organismes sont décrites dans leur rapport annuel respectif.

LE CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC (CRIQ)

Par ses travaux de recherche en sciences appliquées, le CRIQ collabore avec l'entreprise privée québécoise afin de promouvoir et développer l'innovation technologique et l'utilisation de nouveaux procédés et de rendre la position de l'entreprise plus concurrentielle par rapport aux entreprises étrangères.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC (SDI)

La SDI a pour rôle principal de stimuler la transformation de la structure industrielle du Québec. La Société accorde une aide financière aux entreprises québécoises du secteur manufacturier qui remplissent des conditions prédéterminées. Elle s'intéresse particulièrement aux projets d'expansion, de modernisation, de fusion, de consolidation et d'exportation.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT (SGF)

La SGF suscite et favorise la création et le développement des entreprises québécoises en associant le capital de l'État à celui de l'entreprise privée. Elle favorise la coparticipation des industriels locaux ou étrangers. Soulignons qu'une loi a modifié cette année la charte de la SGF, lui donnant une nouvelle orientation et permettant une augmentation de son capital.

SIDÉRURGIE DU QUÉBEC (SIDBEC)

Sidbec s'est fixé comme objectif principal de doter le Québec d'une sidérurgie intégrée. Ce but est maintenant presque atteint avec la mise sur pied de Sidbec-Normines à Port-Cartier qui a commencé à produire des boulettes d'oxyde de fer à partir du minerai extrait au Québec. Ces boulettes, ainsi que la ferraille traitée par Sidbec-Feruni, sont utilisées en très grande partie par Sidbec-Dosco pour la fabrication de l'acier qui, dans une large mesure, est transformé, dans ses installations, en produits finis et semi-finis.

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ)

La SAQ a pour fonction de faire le commerce des boissons alcooliques. Jusqu'à maintenant réalisé à l'intérieur de ses propres succursales, ce commerce a commencé cette année, pour certaines marques de vin désignées, à s'effectuer à travers le réseau des quelque 9 000 épiciers du Québec. Soulignons que les résultats obtenus jusqu'ici grâce à ce nouveau mode de commercialisation ont dépassé toutes les prévisions.

LA SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL AÉROPORTUAIRE DE MIRABEL (SPICAM)

Dans le cadre de son mandat général, cette société a pour tâche de voir à la construction de l'infrastructure nécessaire dans la zone désignée de Mirabel et d'y promouvoir l'implantation d'entreprises. Elle procède de plus à diverses études dont l'une a trait à l'implantation d'un centre de transfert et de distribution de marchandises intégré dans le parc industriel.

LA SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

Il s'agit d'un organisme à vocation régionale dont le Ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec détient 60% du fonds social et le Ministre fédéral de l'Expansion économique régionale 40%. La Société doit préparer des plans et des programmes en vue de l'établissement d'un complexe industriel dans la zone du port de Québec, complexe qui pourra bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire existante.

LA SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL DU CENTRE DU QUÉBEC (SPICQ)

Cette société a pour mandat de favoriser l'essor économique du centre du Québec en assurant l'implantation de nouvelles industries dans le parc industriel de Bécancour.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE (CGI)

Le Conseil général de l'industrie est un organisme consultatif paragouvernemental composé de représentants de tous les secteurs de l'industrie du Québec. Il cherche à raffermir les liens entre le gouvernement, les entreprises québécoises, celles des autres provinces et les entreprises étrangères.

L'INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ (INP)

Cet organisme public a pour rôle de favoriser, par des actions concrètes, la productivité dans l'économie québécoise et poursuit trois objectifs spécifiques: informer la population et les agents économiques des problèmes de productivité au Québec, étudier le rôle des divers facteurs qui influencent la productivité et favoriser la collaboration et la concertation entre les agents économiques en matière de productivité.

LES BUREAUX RÉGIONAUX DU MIC

BAS-SAINT-LAURENT/ GASPÉSIE

Sous-région du Bas-Saint-Laurent
337, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4
(418) 723-4440
Délégué: Marc-André St-Amand

Sous-région de la Gaspésie
C.P. 579
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0
(418) 752-2220
Délégué: Pierre Henry

SAGUENAY/ LAC-SAINT-JEAN

Centre administratif
Boul. Harvey, 4e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
(418) 547-9336
Délégué: André Labrie

QUÉBEC

Sous-région de la Chaudière/ Côte-Sud
68, rue du Palais de Justice
Montmagny (Québec) G5V 1P5
(418) 248-3331
Délégué: Martin Caron

Sous-région de Québec
Édifice de la Banque Royale
710, place d'Youville
Québec (Québec) G1R 4Y4
(418) 643-8993
Délégué: Fernand Bélanger

Sous-région de Beauce
11535, 1re Avenue
Saint-Georges-de-Beauce-Est
(Québec) G5Y 2C8
(418) 228-9537
Délégué: Marcel D'Amours

TROIS-RIVIÈRES

Sous-région de la Mauricie
Édifice Bonaventure
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5
(819) 379-6776
Délégué: Pierre Bissonnette

Sous-région des Bois-Francs
Édifice Provincial
62, rue St-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
(819) 752-9781
Délégué: Raynald Gonthier

CANTONS-DE-L'EST

740, rue Galt ouest
Bureau 303
Sherbrooke (Québec) J1H 1Z3
(819) 565-0205
Délégué: Herb Derick

MONTRÉAL

Sous-région des Laurentides
Édifice administratif, 4e étage
85, rue DeMartigny ouest
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8
(514) 436-6331
Délégué: Raymond Prud'homme

Sous-région du Richelieu
Édifice Montval
201, place Charles-Lemoyne
Longueuil (Québec) J4K 2T5
(514) 873-4446
Délégué: Marius Fortin

Sous-région du Montréal métropolitain
1, place Ville-Marie, 23e étage
Montréal (Québec) H3B 3M6
(514) 873-5581
Délégué: Raymond Beauvais

OUTAOUAIS

Édifice Jos Montferrand,
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 6e étage
Hull (Québec) J8X 4C2
(819) 771-6239
Délégué: Louis Granger

NORD-OUEST

180, boul. Rideau, bureau 221
Noranda (Québec) J9X 1N9
(819) 762-0865
Délégué: Claude Janneteau

CÔTE-NORD/ NOUVEAU-QUÉBEC

Centre d'achats Laflèche
625, boul. Laflèche
Hauterive (Québec) G5C 1C5
(418) 589-5715

LA REPRÉSENTATION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC À L'EXTÉRIEUR

CANADA BUREAU DU QUÉBEC

Commerce Court North, 20th floor
P.O. Box 391
Commerce Court Postal Station
Toronto (Ontario) M5L 1G3
(416) 868-1754

ÉTATS-UNIS DÉLÉGATIONS DU QUÉBEC

Peachtree Center Tower
Suite 1501
230 Peachtree Street North-West
Atlanta, Georgie 30303
(404) 581-0488

Park Square Building
31 St. James Avenue
Suite 409
Boston, Mass. 02116
(617) 426-2660

35 East Wacker
Suite 2052
Chicago, Ill. 60601
(312) 726-0681

Adolphus Tower Building, suite 900
1412 Main Street
Dallas, Texas 75202
(214) 742-6095

510 West, 6th Street
Suite 1119
Los Angeles, Calif. 90014
(213) 680-9156

17 West, 50th Street
Rockefeller Center
New York, N.Y. 10020
(212) 581-0770

EUROPE DÉLÉGATIONS DU QUÉBEC

66, rue Pergolèse
75116 Paris, France
502.1410

Königsallee 30, Kö-Center
4000 Düsseldorf 1, R.F.A.
35-08-16

Rue de la Loi 56, Boîte n° 1
1040 Bruxelles, Belgique
511.06.80

12 Upper Grosvenor Street
London W1X 9PA, Angleterre
629.4155

Via Piccinni n° 2, 4 piano
20131 Milan, Italie
(02) 208.204

JAPON DÉLÉGATION DU QUÉBEC

Suite 501, Sanno Grand Building
14-2 Nagata-Cho, 2-Chome
Chiyoda-Ku, Tokyo 100, Japon
581.4618

AMÉRIQUE DU SUD DÉLÉGATION DU QUÉBEC

Edificio Aba, 4° piso
Apartado 2736
Calle Vera Cruz, Las Mercedes
Caracas 101, Venezuela

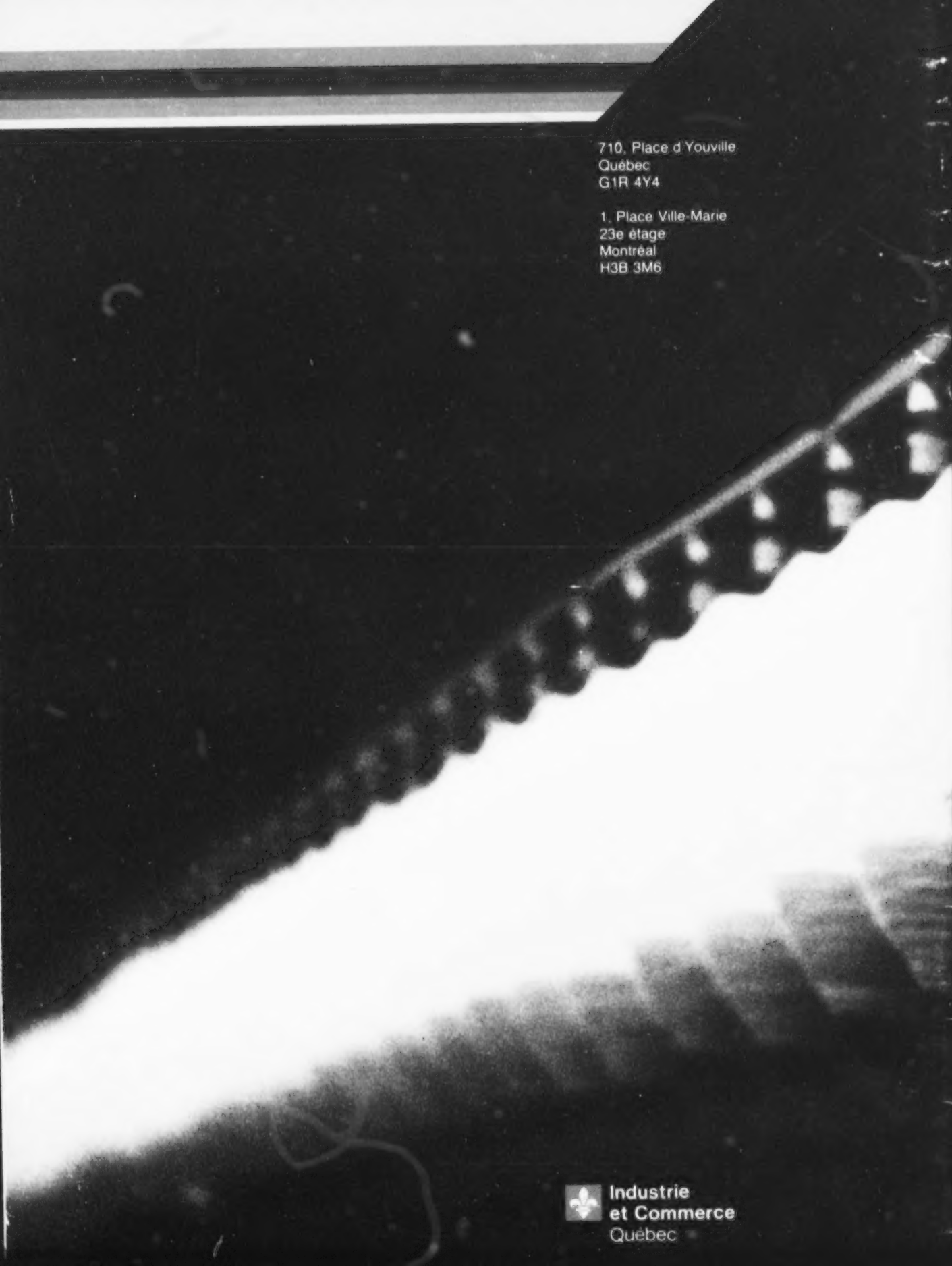

710, Place d'Youville
Québec
G1R 4Y4

1, Place Ville-Marie
23e étage
Montréal
H3B 3M6

Industrie
et Commerce
Québec

A MAJOR BUSINESS PARTNER

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
TORONTO
NOV 22 1978

Published by the Direction des communications of the ministère de l'Industrie et du Commerce

Legal Deposit — 2nd quarter 1979
Bibliothèque nationale du Québec

Printed in Canada
©1979

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Photographs:
Claude Rodriguez
(cover)

Richard Robitaille
(pp. 14, 15, 18, 19, 23, 24, 25, 27, 28)

François Boulay
(pp. 8, 9, 16, 17, 20, 25, 29)

In 1978, the Québec economy, like the North American economy in general, succeeded in maintaining a very satisfactory level of performance, comparing favorably with that of other industrialized countries. In fact, the Québec gross domestic product increased more than 10% during the year, reaching a total of $57 billion.

The Québec economy needed a year of recovery and consolidation. It was necessary to take steps to solve the problems (too often considered endemic) met by the traditional manufacturing industries. It was necessary, in fact, to help restore confidence in the entire manufacturing sector.

Our industrial performance and the increase in investment in the manufacturing sector proved that these objectives were largely achieved.

1978 was also a year in which Quebecers developed a number of new and imaginative approaches to their collective economic development. The first regional business banks were established and the Institut national de productivité was founded. These are collaborative ventures almost unique in North America. In the commercial sector, the MIC promoted the consolidation of firms as well as the formation of associations which would allow members to benefit from buying goods in large quantities. The positive reception of these policies by businessmen can be seen as an affirmation of faith in the future.

In conclusion, I would like to express my sincere appreciation to members of the business community as well as to the staff of the MIC. I am confident that, together, we will continue to build a strong and prosperous economy in Québec.

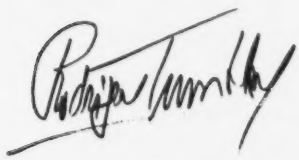

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce
Rodrigue Tremblay

CONTENTS

Highlights of the Year 5

Organization of the MIC 6

The MIC and the Development of the Québec Economy 9

Review of the economy in 1978/79 9

Research and planning 12

Statistics production and analysis 12

Study committee on the functioning and development of trade in Québec 12

The MIC and the Development of Industrial Sectors 15

Information concerning industrial sectors 15

Sectoral strategies 16

Financial aid to industrial sectors 17

The MIC and the Access to Markets 19

The development of domestic markets 20

The expansion of foreign markets 22

The MIC and Manufacturing Firms 25

Regional offices 25

Services to manufacturing firms 26

Fiscal incentives 26

Assistance to innovating small and medium-sized firms 27

The industrial infrastructure 27

Services to Commercial Firms 28

Maritime Fisheries 29

Corporations Coming under the Jurisdiction of the Minister 30

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Among the many activities of the ministère de l'Industrie et du Commerce last year, several are of particular interest. Here are a few highlights:

ASSISTANCE TO THE FURNITURE AND FOOTWEAR INDUSTRIES

In January 1979 the MIC announced the creation of two important programs, *Innovation-Meubles* and *Innovation-Chaussures*. These programs are designed to encourage innovation in these traditional Québec industries. It is estimated that a total of $12 million will be spent over a three-year period for these programs.

RENEWAL OF THE ASSISTANCE PROGRAM PME-INNOVATRICE

The *PME-Innovatrice* program, which had been scheduled to end on March 31, 1979 was renewed for a three-year period. About $11 million has been granted this year under this program.

RENEWAL OF THE CANADA/QUÉBEC SPECIAL AGREEMENT ON INDUSTRIAL INFRASTRUCTURES

This agreement, under which the MIC administered a budget of $41 million last year, has been renewed for the 1978-1983 period. Also renewed was the assistance program to regional industrial commissions.

CREATION OF SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE (SODEQ)

The first two SODEQs began investment activities in small and medium-sized firms in March, 1979. Several other SODEQs are currently in the planning stages.

FOUNDING OF THE INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

The ministère de l'Industrie et du Commerce was entrusted with the responsibility of the new Institut national de productivité. The Act creating the institute was assented to in June, 1978. The INP's board had a first meeting in January last.

EXPANSION OF THE MIC's ACTIVITIES ABROAD

The MIC announced the impending opening in Venezuela of its fourteenth economic office abroad. Last year, the international services substantially increased their personnel working abrooad.

A SOCIOECONOMIC CONFERENCE ON THE MARITIME FISHERIES

In April 1978, the government held a conference in Gaspé on the socioeconomic aspects of the maritime fisheries industry. One of the results of the conference was a decision by the government to decentralize the Direction générale des pêches maritimes.

THE ECONOMIC SUMMIT CONFERENCE AT MONTEBELLO

An economic summit conference, involving representatives of business, labor and government was held in March, 1979, in Montebello, Québec. The MIC participated in the conference, being responsible for the preparation of background papers as well as part of the follow-up activities. The conference focused on certain of Québec's economic problems.

SUBMISSION OF THE CEFECQ REPORT

The study committee on the functioning and development of trade in Québec submitted its final report in March, 1979 after two year's work.

ORGANIZATION OF THE MIC

The Industry and Commerce Department Act (Chapter 206, R.S.Q. 1964 revised) stipulates that the Department shall have charge of:

- Favouring, by all the methods and means which it may deem adequate, the advancement and the development of the industry and commerce of the Province;
- Cooperating with the Government of Canada to facilitate the carrying out in the Province of the acts of the Parliament of Canada relating to industry and commerce so that the industry and commerce of the Province benefit thereby;
- Suggesting practical measures for the rational sale and utilization of the industry and commerce products of the Province, both in this country and abroad;
- Compiling statistics, except demographic statistics;
- Promoting the advancement and development of the maritime fisheries in the Province

In addition to this mandate and its responsibilities regarding State corporations under its jurisdiction, the ministère de l'Industrie et du Commerce is responsible for the application of other laws relating to the industrial development of Québec, of certain penal laws and laws relating to maritime fisheries.

The MIC is also responsible for the application of three laws which were assented to by the government this year:

- An Act to amend the Charter of the General Investment Corporation of Québec (1978, chapter 66)
- An Act to authorize the sale of certain wines in grocery stores (1978, chapter 67)
- An Act to establish the Institut national de productivité (1978, chapter 68)

In addition, certain administrative provisions of the Industry and Commerce Department Act have been amended (1978, chapter 18)

The following organization chart outlines the administrative structure of the MIC. The addition of the Institut national de productivité brings to ten the number of organizations or corporations under the jurisdiction of the MIC. Mr. Michel Audet has been appointed Associate Deputy Minister responsible for economic matters in March, 1979.

In 1978/79 the budget of the MIC totalled $99 223 000, excluding the budgets of the Société de développement industriel du Québec, the Centre de recherche industrielle du Québec and the Société du parc industriel du centre du Québec. In addition, the MIC administered a budget of $41 million under the Special agreement on industrial parks. In 1978/79 the MIC employed 1,344 persons in his Montreal and Québec City offices as well as in its fourteen regional offices and thirteen offices abroad.

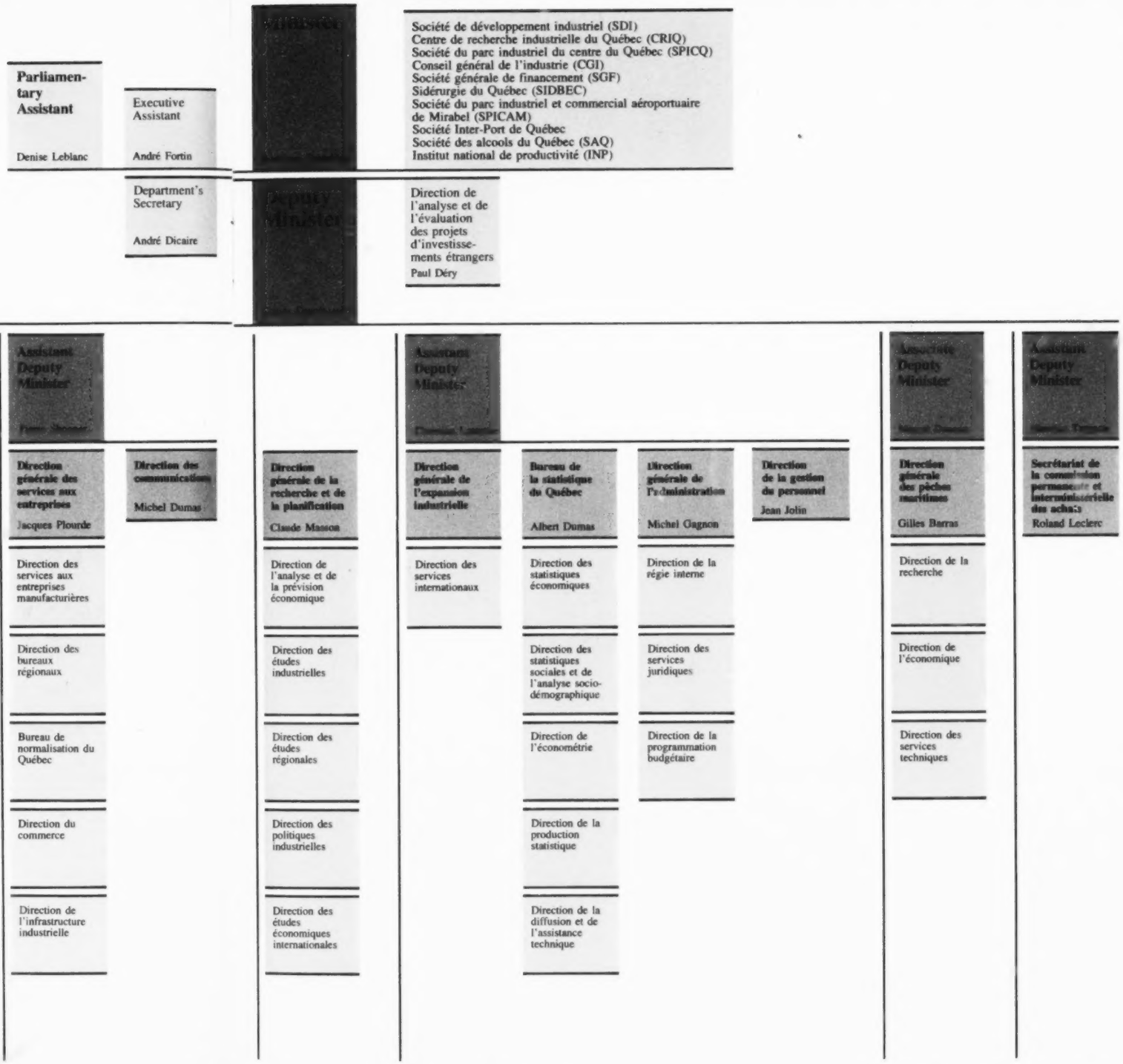

ORGANIZATION OF THE MIC

The Industry and Commerce Department Act (Chapter 206, R.S.Q. 1964 revised) stipulates that the Department shall have charge of:

- Favouring, by all the methods and means which it may deem adequate, the advancement and the development of the industry and commerce of the Province;
- Cooperating with the Government of Canada to facilitate the carrying out in the Province of the acts of the Parliament of Canada relating to industry and commerce so that the industry and commerce of the Province benefit thereby;
- Suggesting practical measures for the rational sale and utilization of the industry and commerce products of the Province, both in this country and abroad;
- Compiling statistics, except demographic statistics;
- Promoting the advancement and development of the maritime fisheries in the Province.

In addition to this mandate and its responsibilities regarding State corporations under its jurisdiction, the ministère de l'Industrie et du Commerce is responsible for the application of other laws relating to the industrial development of Quebec, of certain penal laws and laws relating to maritime fisheries.

The MIC is also responsible for the application of three laws which were assented to by the government this year:

- An Act to amend the Charter of the General Investment Corporation of Québec (1978, chapter 66)
- An Act to authorize the sale of certain wines in grocery stores (1978, chapter 67)
- An Act to establish the Institut national de productivité (1978, chapter 68)

In addition, certain administrative provisions of the Industry and Commerce Department Act have been amended (1978, chapter 18).

The following organization chart outlines the administrative structure of the MIC. The addition of the Institut national de productivité brings to ten the number of organizations or corporations under the jurisdiction of the MIC. Mr. Michel Audet has been appointed Associate Deputy Minister responsible for economic matters in March, 1979.

In 1978-79 the budget of the MIC totalled $99,223,000, excluding the budgets of the Société de développement industriel du Québec, the Centre de recherche industrielle du Québec and the Société du parc industriel du centre du Québec. In addition, the MIC administered a budget of $41 million under the Special agreement on industrial parks. In 1978-79 the MIC employed 1,344 persons in his Montreal and Québec City offices as well as in its fourteen regional offices and thirteen offices abroad.

Minister — Rodrigue Tremblay

- Parliamentary Assistant — Denise Leblanc
- Executive Assistant — André Fortin
- Department's Secretary — André Dicaire

Bodies under the Minister's jurisdiction:
- Société de développement industriel (SDI)
- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
- Société du parc industriel du centre du Québec (SPICQ)
- Conseil général de l'industrie (CGI)
- Société générale de financement (SGF)
- Sidérurgie du Québec (SIDBEC)
- Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (SPICAM)
- Société Inter-Port de Québec
- Société des alcools du Québec (SAQ)
- Institut national de productivité (INP)

Deputy Minister — Claude Descoteaux

- Direction de l'analyse et de l'évaluation des projets d'investissements étrangers — Paul Déry

Assistant Deputy Minister — Jacques Clermont

Relations with State corporations coming under the Minister's jurisdiction

Assistant Deputy Minister — Patrick Hyndman

Direction générale de l'industrie — Onil Roy
- Direction de l'industrie des produits électriques, électroniques, télécommunications
- Direction de l'industrie de la machinerie et du matériel de transport
- Direction de l'industrie des aliments et des biens de consommation
- Direction de l'industrie chimique et des matériaux
- Direction des produits du bois et de la construction
- Direction de la promotion industrielle

Assistant Deputy Minister — Pierre Shooner

Direction générale des services aux entreprises — Jacques Plourde
- Direction des services aux entreprises manufacturières
- Direction des bureaux régionaux
- Bureau de normalisation du Québec
- Direction du commerce
- Direction de l'infrastructure industrielle

Direction des communications — Michel Dumas

Direction générale de la recherche et de la planification — Claude Masson
- Direction de l'analyse et de la prévision économique
- Direction des études industrielles
- Direction des études régionales
- Direction des politiques industrielles
- Direction des études économiques internationales

Assistant Deputy Minister — Christian Latortue

Direction générale de l'expansion industrielle
- Direction des services internationaux

Bureau de la statistique du Québec — Albert Dumas
- Direction des statistiques économiques
- Direction des statistiques sociales et de l'analyse socio-démographique
- Direction de l'économétrie
- Direction de la production statistique
- Direction de la diffusion et de l'assistance technique

Direction générale de l'administration — Michel Gagnon
- Direction de la régie interne
- Direction des services juridiques
- Direction de la programmation budgétaire

Direction de la gestion du personnel — Jean Jolin

Associate Deputy Minister — Marcel Daneau

Direction générale des pêches maritimes — Gilles Barras
- Direction de la recherche
- Direction de l'économique
- Direction des services techniques

Assistant Deputy Minister — Maurice Turgeon

Secrétariat de la commission permanente et interministérielle des achats — Roland Leclerc

THE MIC AND THE DEVELOPMENT OF THE QUÉBEC ECONOMY

REVIEW OF THE ECONOMY IN 1978

The Québec economy must be seen in its North American and international contexts. The gross national products of the seven largest industrialized countries increased by an average 3,8% in 1978, whereas the average increase in GNP from 1964 to 1974 was 4,3%. The international level of unemployment was again very high, especially in Europe. The world economy could be described as stagnant.

In 1978, the 3,5% increase in Canada's real gross domestic product fell short of the country's growth potential. The service account deficit was very high, residential construction declined, interest rates were high and food prices increased rapidly. On the other hand, costs tended to go down, the balance of trade surplus increased and the employment rate rose.

The growth rate of the Québec economy was slightly weaker than that of Canada as a whole, despite an improvement in the traditional goods-producing industries sector.

Blondo Inc., Loretteville
Blondo Inc., a specialist in the manufacture of winter boots, participates regularly in the promotional activities sponsored by the MIC abroad.

The company has been participating in the National Shoe Fair in New York since 1975. It has also taken part in two trade missions to Europe and has exhibited its products at the new Trade Mart in Brussels. Blondo Inc., employs approximately one hundred persons. About 45% of its products are exported.
Blondo Inc., is one of those Québec companies whose dynamic approach to business contributed to a significant increase in Québec's exports (over 20% this year).

THE QUÉBEC GROSS DOMESTIC PRODUCT

The gross domestic product is the global indicator of the value of goods and services produced. In 1978, Québec's gross domestic product increased 10,6% for a total value of $57 billion. If price increases are computed out, Québec's real gross domestic product increased by 3,4%, that is at a higher rate than in 1977.

PERSONAL INCOME AND CONSUMER SPENDING

Personal income in Québec, or the total income of Québec residents spent on goods and services or taxes, or saved, was computed at $47,9 billion in 1978, an increase of 10,6% over the previous year. Per capita personal income rose to $7 626 in Québec; the Canadian figure was $8 126.

For the whole year 1978, households increased spending on goods by 10,7% and on services by 12,3% for a total rise in personal expenditure of 11,9%. Since consumer prices increased by 8,4%, real consumer spending increased by only 5,3%. Consumer spending experienced an upsurge after the first quarter of 1978 following the adoption by the Government of Québec of a budgetary policy aimed at supporting the disposable personal income.

GROSS FIXED CAPITAL FORMATION

In 1978, capital expenditures in Québec reached $11,3 billion, an increase of 4,7%. In Ontario, capital expenditures grew by 7% and the figure for Canada as a whole was 7,4%. A decline of 6,2% in residential construction activities was the major factor in this relatively weak growth rate. If residential construction were not taken into account, the growth of capital expenditures in 1978 would come to 8%, with public utilities and the manufacturing sector in the lead. Their growth rates were 25,4% and 20,7% respectively.

EXPORTS

The depreciation of the Canadian dollar, the favorable behaviour of production costs and an increased competitiveness of Québec industries stimulated the sale of Québec products abroad. Exports during the first 10 months of the year increased by 21,6%, over the same period in 1977.

AGRICULTURE

In 1978, farm cash receipts increased by 17,1% while operating costs increased by only 9%. This meant an increase of more than 35% in farmers' net income.

FISHING

Catches increased 27,1% in volume, and 43,2% in value during the first ten months of 1978, as compared with the same period in 1977.

FORESTRY

The logging industry as a whole had been undergoing a relative stagnation for the three previous years. The year 1978 saw an upswing of activity in this industry. Wood pulp production increased by 11% during the first eleven months, while log and bolt production increased by 17,5% during the first nine months of the year.

MINING

The Québec mining industry was strongly affected by strikes and by a poor economic situation in the world in 1978. Shipments of iron ore, copper, zinc and silver decreased by 13,5%, 13,6%, 9,5% and 4,7% respectively. However, gold production and asbestos shipments both increased by 0,8%.

MANUFACTURING

Import quotas, a reduction of the sales tax in Canada and its elimination in certain areas in Québec, government aid to traditional industries, the depreciation of the Canadian dollar and the vigorous growth of exports to the United States all were contributing factors to the upswing in manufacturing in 1978. Nine thousand jobs were created in this sector during the year.

The growth of the manufacturing sector's share of the Québec GDP (19% in current dollars, for a real growth of 11%) made this sector the driving force of the Québec economy in 1978.

THE CONSTRUCTION INDUSTRY

The Québec construction industry declined in 1978, due mainly to the general weakness of all sectors of construction in the Montréal area. The increase in non-residential construction expenditures was due mainly to the huge engineering project underway at James Bay.

THE TERTIARY SECTOR

In 1978, the tertiary sector accounted for 67% of all jobs, 66% of the gross domestic product and 66% of all salaries paid. This sector accounted for 40 000 of the 47 000 new jobs created in Québec. The sectors with the best performances were personal services (32 000 jobs created) and transportation, communications and other public utilities (11 000 new jobs)

THE POPULATION AND THE LABOUR MARKET

On June 1, 1978, the population of Québec was estimated at 6 285 000, an increase of 0,1% over June 1, 1977.

The population of working age continued to increase much more rapidly (1,2% in 1978) than the population as a whole. This factor, plus the increased participation of women in the work force, explains the 2,6% increase in the work force in 1978.

Employment had its largest gain (1,9%) in the last four years, with a net creation of 47 000 jobs. However, the number of unemployed workers remained very high due to the rapid growth of the labour force. In 1978 the unemployment rate was 10,9%.

PRICES AND SALARIES

The Montréal consumer price index rose by 8,4% in 1978, a lower rate of increase than in Canada as a whole (9%). The acceleration of the growth rate of prices was almost entirely due to the rapid increase in food prices.

The growth rate of the average weekly salaries for all sectors of the economy declined again in 1978. Wages increased 7,5% for the first nine months of the year compared with the same period the previous year.

SELECTED ECONOMIC INDICATORS FOR QUÉBEC IN 1978

		% change 1978/1977
Labour force	$ 2 827 000	2,6
Employment (total)	$ 2 520 000	1,9
Gross domestic product at market prices	$57 000 000 000	10,6
Personal income	$47 927 000 000	10,6
Per capita personal income	7 626	10,5
Total capital expenditure	$11 322 000 000	4,7
(manufacturing sector)	$ 1 466 800 000	20,7
Manufacturer's shipments	$34 398 500 000	21,9
Consumer price index (Montréal: 1971 = 100)	173,1	8,4

Sources: Statistics Canada and Direction générale de la recherche et de la planification (MIC)

RESEARCH AND PLANNING

A thorough knowledge of the main characteristics and problem areas of the Québec economy is indispensable for appropriate policies and strategies to be designed.

The Direction générale de la recherche et de la planification is responsible for carrying out the studies and analyses necessary for a fuller knowledge of the cyclical, sectoral, regional and international aspects of the economy. The basic mandate of the DGRP consists in seeing whether the various services offered by the MIC answer the needs of its clientele. This may include analyses of major investment projects or the planning and coordination, with interested parties, of industrial and commercial development projects.

STATISTICS PRODUCTION AND ANALYSIS

The Bureau de la statistique du Québec collects, compiles, analyses and disseminates statistical data on the socio-economic aspects of the Québec society. It also offers technical assistance to other government departments and agencies in matters relating to statistics.

In 1978, the BSQ carried out a number of programs involving the exploitation of available information in a number of areas, namely manufacturing, trade and services and labour. It also participated in a number of important studies in co-operation with the inter-departmental committee on savings, the permanent coordinating committee on construction, and the task force on cultural accounts.

In the area of sociodemographic statistics, the BSQ continued its work in two basic areas: sociodemographic analyses and forecasts on the one hand and the organization of statistics relating to individuals on the other hand. In the econometrics sector, it prepared material relating to the forecast of economic variables, and replied to numerous requests for the utilization of Québec's intersectoral model. It also developed analytical tools in response to specific requests. The BSQ continued to organize and coordinate statistical research projects and to control the quality of data. More than fifty permanent and eight specific projects were carried out in the course of the year. Finally, the public relations section answered some 15 000 requests for information during the year.

STUDY COMMITTEE ON THE FUNCTIONING AND DEVELOPMENT OF TRADE IN QUÉBEC

After more than two years of meetings and consultation, the *Comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce du Québec (CEFECQ)* submitted its report in March, 1979. The report deals essentially with the impact on Québec trade of new technologies and distribution methods and the situation of intermediaries between manufacturers and consumers. It also recommends operational and legislative measures likely to improve the condition and functioning of trade and distribution in Québec.

PRINCIPAL STUDIES MADE IN 1978/79*

General studies

- **The Québec Economy in 1978 —** A document dealing with the situation in Québec in 1978 and presenting an outlook for 1979. Distributed at the Minister's annual press conference.
- **Analyse de la conjoncture par industrie —** Analyses of five industries: textile, paper, garment, leather and transportation.
- **Comptes économiques du Québec — Revenus et dépenses**
- Comptes satellites du Québec — Éducation et santé.
- Modèle de prévisions à moyen terme: Presentation, methodology and possible uses of a macroeconomic medium-term forecast model for the Québec economy.
- **Enquête sur les habitudes d'achat des entreprises de distribution et leurs relations avec les entreprises manufacturières.**
- **Comptes économiques des revenus et dépenses, estimations trimestrielles; sources et méthodes.**
- Éléments de prévisions, Série A — Quarterly publication.

Sectoral studies

- **Analyse du secteur des articles de sport et de loisir de plein air au Québec.**
- **Analyse de l'industrie manufacturière des produits pharmaceutiques au Québec, 1979.**

Regional studies

- Analyse des activités manufacturières régionales, 1971 à 1975.
- Analyse de la répartition régionale de l'assistance de la Société de développement industriel 1971 à 1978.
- Identification des possibilités d'implantation d'établissement de transformation et de services à Port-Cartier.

International studies

- Analyse des échanges économiques du Québec avec la C.E.E.
- Étude sur les relations du Québec avec la France dans plusieurs sphères d'activité.
- Études sur les obstacles autres que tarifaires.
- Études sur la structure du commerce extérieur québécois.
- Évolution des échanges entre le Québec et un certain nombre de pays.

Special studies

- **Réduction de la taxe de vente au Québec. —** A comparative study of the economic effects of the plans proposed by the governments of Québec and Canada.
- **Prévisions des besoins en main-d'oeuvre spécialisée dans l'industrie aérospatiale au Québec, de 1978 à 1983.**
- **Le rapport du comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec. —** Final report accompanied by fourteen studies grouped into three series: "L'environnement: évolution et tendances", "Les secteurs d'activités commerciales au Québec" and "Les centres commerciaux et les centres-villes".

Statistics

- **Statistiques financières du gouvernement du Québec 1975-1976.** Annual publication.
- **Analyse budgétaire des municipalités du Québec, 1976.** Annual publication.
- **Investissements publics au Québec par région administrative 1975, 1977.** Annual publication.
- **Statistiques sur les produits fabriqués au Québec, 1974.**
- **Statistiques sur le marché du travail au Québec, 1966-1976.**
- **L'évolution de la population québécoise: tendances passées et perspectives d'avenir,** volume 1 — Collection "Analyse et prévisions démographiques".
- **Perspectives de ménages et de familles — Québec, régions administratives et grands périmètres urbains — 1971-1973 — 1986-2001, résultats détaillés,** volume 8 — Collection "Analyse et prévision démographiques".
- **Annuaire du Québec 1977/1978 —** Annual Publication.
- **Revue statistique du Québec —** Numbers 1-2-3-4, July, 1978 — March 1979.

* Only **The Québec Economy in 1978** is available in English. Most of these studies have not been published.

THE MIC AND THE DEVELOPMENT OF INDUSTRIAL SECTORS

To be really meaningful, an industrial policy must be based upon objectives and strategies relevant to the various sectors of the economy.

That is why the MIC displays increasing efforts to study the situation in each industrial sector. To do this, it gathers practical, first-hand information from firms. Then, common problems are diagnosed and development possibilities are identified (investments, new products, markets, technology and so on). This enables the MIC to elaborate suitable policies and strategies for solving the problems of certain industries in difficulty, and in maximizing the growth potential of a sector.

INFORMATION CONCERNING INDUSTRIAL SECTORS

It is the responsibility of the Direction générale de l'industrie to gather and maintain up-to-date information on the various industrial sectors, and to carry out a variety of studies or analyses in line with government priorities.

Relevant information is gathered through sectoral studies or analyses and participation in sectoral activities through co-operation with manufacturing associations and different visits or meetings. This makes it possible to inform the government authorities and other economic agents, while helping them evaluate the sectoral impact of their activity.

In 1978, the MIC maintained its analysis and advisory services in connection with Québec's industrial sectors. A number of studies and monographs were produced with emphasis being placed on market development and manufacturing possibilities. Its representatives participated in a number of foreign trade missions and were active on a number of committees, including twenty-two federal-provincial sectoral advisory committees.

Métallurgie Farnham Inc., Farnham
Métallurgie Farhnam Inc., a company which originated from the association of Bendix Corporation and Haley Industries, has become an important producer of tensile cast iron automobile parts. It is an interesting illustration of the growth in Québec of a high-technology sector, that is the automobile industry.
The MIC participated in the creation of this project in the following areas: selection of site, financial assistance and coordination of relations among the parties concerned. Establishment of the plant involved a total investment of $23 million. Three hundred and thirty jobs were created.
The scrap iron used as raw material will come essentially from Québec. The production will be mostly exported to the United States.

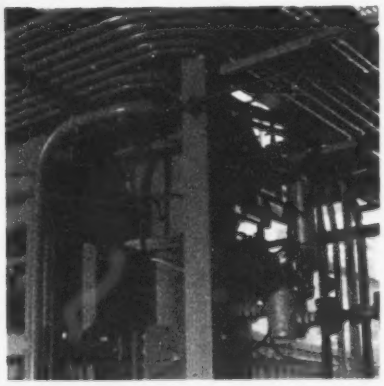

SECTORAL STRATEGIES

Access to a wide range of information enables the MIC to orient the development of industrial sectors by proposing and setting up various programs. These programs are tailored to the needs of individual industrial sectors, as it would be inappropriate to apply the same program to both a sector in difficulty and a sector with a growth potential.

CONSOLIDATION AND MODERNIZATION

The MIC recommends the formation of business associations and interest groups, and even mergers if deemed useful; it also contributes to the modernization or specialization of certain firms. In 1978, the MIC concerned itself mainly with the pulp and paper industry and traditional industries.

The MIC also participated this year in socioeconomic conferences in the farm food sector and in the cultural industries sector. Moreover, it continued to assure follow-up after the socioeconomic conferences held in September 1977 involving four traditional industries: furniture, footwear, clothing and textiles. des conférences

DEVELOPMENT AND INVESTMENTS

As part of its efforts to identify and promote opportunities for industrial expansion, this year the MIC granted priority to the petrochemical, automobile parts, prefabricated products and mineral chemistry (soda works) industries. Two major accomplishments were the creation of a Québec consortium in the petrochemical industry and the creation of a project involving 1 100 prefabricated dwellings under the auspices of the Société d'habitation du Québec.

Investment was promoted this year by arranging meetings between businessmen and potential investors and by the distribution of promotional material. Significant results were recorded in the fine leather, automobile parts, thin particle board, back hoes, and electric welding material industries, among others.

La Ganterie Canadienne Inc., Ancienne-Lorette
This company specializes in the production of industrial and sports gloves. More than two thirds of its output is sold outside of Québec. La Ganterie Canadienne Inc., recently participated in a sports equipment exhibition in Chicago within the framework of the MIC's exports promotion program.
Being much interested in the promotion of the glove industry, the MIC commissioned a thorough survey of this sector. Specialists visited and listed all companies in the industry in order to draw up an industrial profile including manufacturers' products, shipments, employment, the general situation of the industry and problems met. This study will serve as a basis for sectoral strategies.

FINANCIAL AID TO INDUSTRIAL SECTORS

The ministère de l'Industrie et du Commerce administers two important financial assistance programs, aimed at stimulating innovation in the furniture and the footwear industries, particularly as regards the products manufacturing processes and marketing methods. Aid takes the form essentially of subsidies. The MIC plans to spend $12 million on these programs over a three-year period.

The MIC also grants subsidies as part of its program to favour the creation of industry associations. The objective of this program is to assist in the creation of industrial associations which are representative groupings of persons and business firms engaged in the same industry in Québec. These associations must have as their goal the promotion of the economic and commercial interests of their members, and thus the advancement of the entire industry.

PRINCIPAL ACCOMPLISHMENTS IN 1978/79*

Sectoral studies and monographs

- **Food and consumer goods:** Le secteur de la chaussure — Le secteur du vêtement — La fabrication des lampes — Le secteur de la ganterie — Les tendances dans le secteur du cadeau — La Centrale d'artisanat — Document de prospection sélective sur les cuirs fins.
- **Wood products and building materials:** Analyses de marché de produits de papeterie — Le marché des panneaux-particules minces — L'activité de la construction Canada-Québec 1974-1977 — La préfabrication légère — L'industrie des ascenseurs.
- **Chemical and metal products:** L'industrie du caoutchouc — Le granite — Étude d'un complexe de chimie minérale.
- **Electrical and electronic products:** L'industrie des produits d'éclairage — L'industrie des produits électriques de construction — Les disjoncteurs — Les contrôles de procédés industriels — Les réseaux de distribution dans l'industrie du matériel électrique.
- **Machinery and transportation equipment:** La quincaillerie, les outils et la coutellerie — L'emboutissage et le matriçage des métaux — Le matériel agricole — L'équipement de construction et de travaux publics — Le matériel d'exploitation forestière — Le chauffage domiciliaire.

* Note: These documents have not been translated into English. Some of them have not been published.

Prospection of investments

- Study of 175 investment projects.
- Reception of 124 investment missions or groups exploring investment possibilities, 77 of which came from Europe.
- Organization of four missions outside Québec for the purpose of promoting investment in selected areas of the manufacturing sector. Follow-up of investment files.
- For foreign readers, the publication of **Québec Économique** in French, English, German, Italian, Spanish, Dutch, and Japanese.
- Analysis of 150 business acquisition projects and 90 new business projects in the framework of the federal government's Foreign Investment Review Act.

Financial aid to industrial sectors

- Development of a program to encourage companies in the furniture industry to regroup in order to distribute their products in Western Canada. This program led to the creation of **Consolidex** ($250 000 over a period of three years).
- Financial assistance to the Association des fabricants de meubles du Québec for various projects ($53 500).
- Creation of two programs for the furniture and footwear industries, **INNOVATION-MEUBLE** and **INNOVATION-CHAUSSURE** ($12 million over a three-year period). While no grants were given out this year, some 200 businesses have indicated their interest in taking advantage of retroactive provisions.
- Financial assistance granted to industry associations:
  Société de promotion des vins du Québec — SOPROVIN ($8 500).
  Association des manufacturiers de fibre de verre du Québec ($34 000).
  Institut des manufacturiers de vêtement du Québec ($25 000).
  Association des arts graphiques du Québec ($30 000).
  Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois ($44 000).
  Société québécoise des manufacturiers d'habitation ($46 000).
  Association des fondeurs du Québec ($9 300).
  Association des manufacturiers de palettes et contenants du Québec.
  Association des fabricants d'armoires de cuisine du Québec ($32 600).
  In addition, five already-existing associations benefited during the year from grants ranging from $500 to $35 000. These grants permitted them to implement various projects.

Amisco Inc., L'Islet
This firm which up to now specialized in the production of school furniture, has now developed a new type of residential furniture made out of lacquered steel.
This year, the MIC, through its "PME-Innovatrice" program, granted Amisco a subdidy for it to get equipped for the mass-production of this type of furniture and make a breakthrough on the North American market.

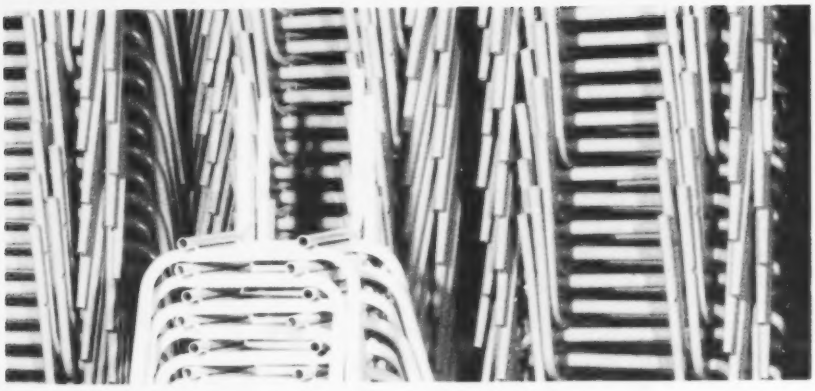

THE MIC AND THE ACCESS TO MARKETS

The growth of Québec's manufacturing is directly dependent on access to foreign and domestic markets. Thus, adequate commercial strategies are important corollaries to sectoral strategies.

The ministère de l'Industrie et du Commerce assists Québec firms in increasing their market share in a number of ways

C.P. Fabien Inc., Lachine
This company, which specializes in the construction of cold storage rooms, has undertaken this year the construction of new types of doors and two types of prefabricated panels.
C.P. Fabien Inc. a fast growing business, exports an ever larger part of its output. The company recently joined with Galt Equipment and SNC in forming an export sales consortium.
The ministère de l'Industrie et du Commerce provided financial assistance for this project through its "PME-Innovatrice" program.
C.P. Fabien Inc. also benefited from the MIC's financial incentives to interest groupings among small and medium-sized businesses when the consortium was created.

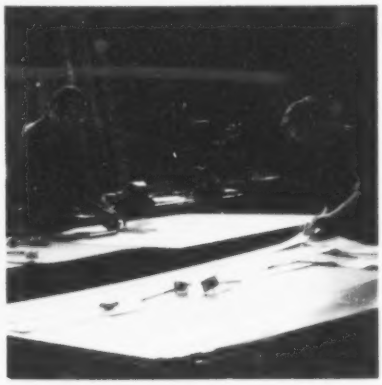

THE DEVELOPMENT OF DOMESTIC MARKETS

The domestic market is, of course, of prime consideration to Québec firms. The MIC's efforts in this field are designed to increase the market share of small and medium-sized firms in Québec, increase the Québec content of products and assure maximum economic spin-offs for Québec.

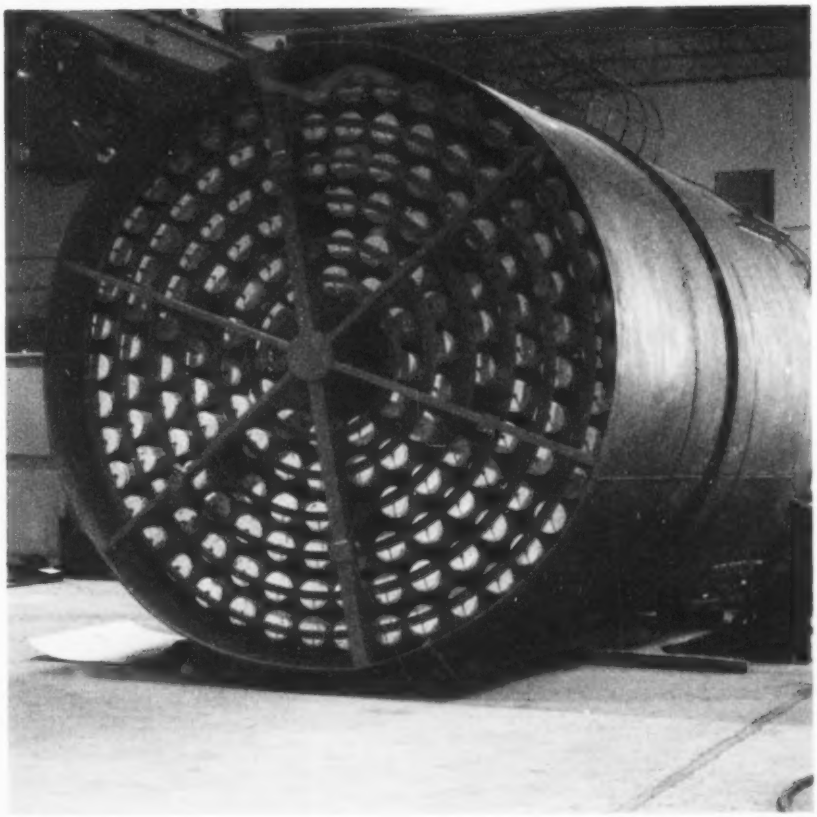

Rodrigue Métal Ltée, Saint-Romuald
This company is engaged in various activities; it is a machine shop and makes wrought iron products and steel structures.
As a result of its participation in an industrial agreements mission sponsored by the MIC and held in Switzerland in 1977, Rodrigue Métal Ltée signed an agreement with a French Corporation, Cattin Air, for the manufacture of filtration and de-dusting equipment as well as an agreement with the Société Ventmeca for the production of vacuum cleaners.
Through the PME-Innovatrice program, the MIC provided financial assistance to Rodrigue Métal for the establishment of a new factory.

INFORMATION CONCERNING MANUFACTURERS AND PRODUCTS

The ministère de l'Industrie et du Commerce compiles a vast amount of information which can be of great value to those who wish to enter into, or increase their share of, the Québec market. This year the MIC has partipated in the production of various directories, lists and studies. It also keeps updated data banks, which make it possible to answer various queries. The Bureau de normalisation du Québec and the Secrétariat de la politique d'achat working in close co-operation with the Centre de recherche industrielle du Québec, are mainly responsible for executing this mandate.

THE STANDARDIZATION

The Bureau de normalisation du Québec has stepped up considerably its output in the areas of standardization, certification and codification. In 1978/79, it maintained technical commissions or committees in 16 sectors, published approximately one hundred new standards and granted numerous certificates attesting to the conformity of Québec products to existing standards. It should be noted that the Bureau de normalisation du Québec is in charge of the secretariat of the Metri-Québec committee.

SUB-CONTRACTING AND INTEREST GROUPS

In order to support the Québec subcontracting market and stimulate regional economies, the MIC in 1978/79 collaborated with large firms in organizing four exhibitions for subcontractors. At these *EXPO-PROFITS* the heads of small and medium-sized industries had the opportunity to familiarize themselves with the technical data of the products required by large companies, as well as with the latter's purchasing policies. The MIC is now setting up an industrial transactions service to inform Québec businessmen of various business opportunities.

The MIC encourages various forms of regrouping for retailers and manufacturers, namely franchises and consortia which make it possible to increase outlets or facilitate supplying. The MIC provides assistance to companies wishing to acquire other businesses or to open branches.

THE EXPANSION OF FOREIGN MARKETS

Access to foreign markets, as a complement to domestic markets, is essential for the expansion, modernization and specialization of business firms. Because of its role in economic development and its effect on the balance of payments, the growth of exports constitutes a major objective in the commercial policy of Quebec.

The Direction des services internationaux is responsible for the international mandate of the MIC: it supports Quebec firms in their attempts to penetrate foreign markets. This year the MIC increased significantly its staff working abroad. The Quebec Government also announced the impending opening of an office in Venezuela, an addition to the thirteen offices now existing outside Quebec and in which the MIC maintains economic advisors and commercial attaches.

The assistance given by the ministere de l'Industrie et du Commerce in the field of exports includes foreign market studies and analyses of Quebec products suitable for export. It also participates in various promotional activities such as the organization of exhibitions and trade missions abroad and the reception in Quebec of foreign buyers.

In its exports promotion effort, the Direction des services internationaux has placed particular emphasis on industrial sectors such as furniture, footwear, textiles, garments, foodstuffs, machinery, transportation equipment and metal products.

While intensifying its promotional efforts in Quebec, in Canada and in the United States, the Direction des services internationaux has considerably increased its efforts in the European Economic Community, in Japan, and in certain developing countries. Permanent exhibition centers have been set up in New York, Brussels and Tokyo, and commercial missions have been sent to China, the Philippines, South Korea, Algeria, Cuba, Venezuela and Senegal.

The MIC organizes seminars and conferences on export techniques for Quebec businessmen in order to induce firms to export as well as to improve the profit profile of those already active in the field.

As part of its export promotion aid program (APEX) the MIC offers contractors and consultants financial and technical aid for participation in investment projects abroad, prospection of new foreign markets or participation in trade exhibitions. These services are offered on an individual basis. It is interesting to note that nearly half the requests for aid under this program have come from the following industries: metal products, electrical and electronic equipment, furniture and consulting services. The rest of Canada and the United States are the main markets aimed at.

The MIC maintains economic advisors and commercial attaches in 13 cities outside of Quebec. A fourteenth office will open soon in Venezuela. The role of economic advisors and commercial attaches is to encourage investors to locate in Quebec and to promote trade exchanges between Quebec and the country in which they are stationed.

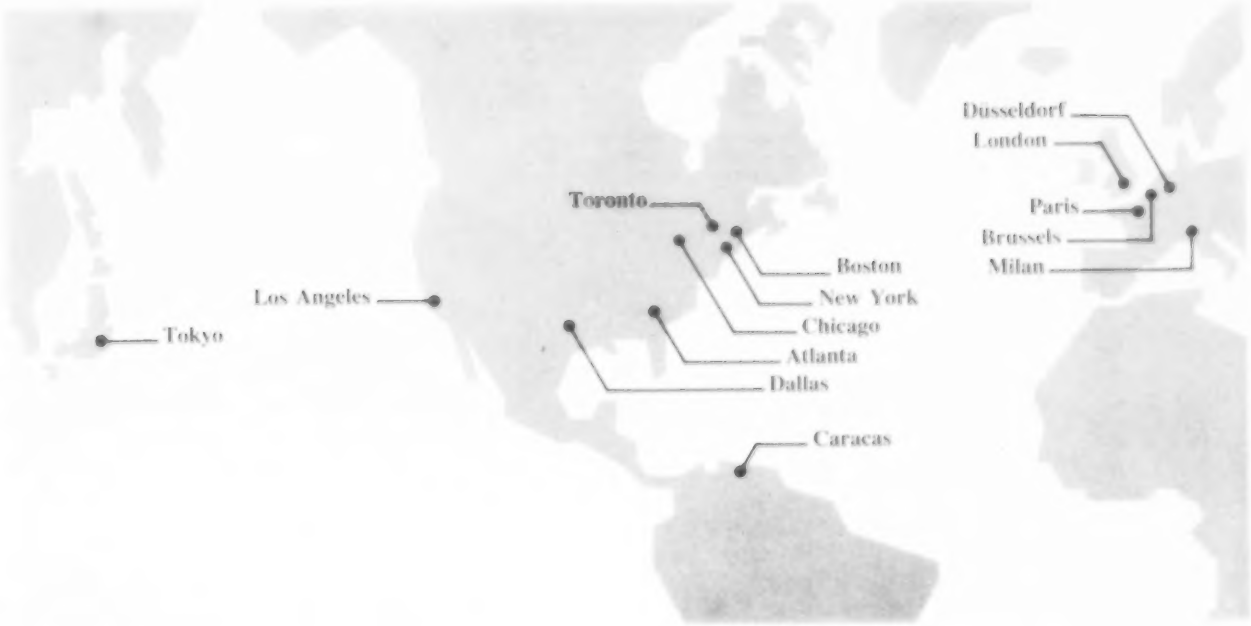

THE EXPANSION OF FOREIGN MARKETS

Access to foreign markets, as a complement to domestic markets, is essential for the expansion, modernization and specialization of business firms. Because of its role in economic development and its effect on the balance of payments, the growth of exports constitutes a major objective in the commercial policy of Québec.

The Direction des services internationaux is responsible for the international mandate of the MIC; it supports Québec firms in their attempts to penetrate foreign markets. This year the MIC increased significantly its staff working abroad. The Québec Government also announced the impending opening of an office in Venezuela, an addition to the thirteen offices now existing outside Québec and in which the MIC maintains economic advisors and commercial attachés.

The assistance given by the ministère de l'Industrie et du Commerce in the field of exports includes foreign market studies and analyses of Québec products suitable for export. It also participates in various promotional activities such as the organization of exhibitions and trade missions abroad and the reception in Québec of foreign buyers.

In its exports promotion effort, the Direction des services internationaux has placed particular emphasis on industrial sectors such as furniture, footwear, textiles, garments, foodstuffs, machinery, transportation equipment and metal products.

While intensifying its promotional efforts in Québec, in Canada and in the United States, the Direction des services internationaux has considerably increased its efforts in the European Economic Community, in Japan, and in certain developing countries. Permanent exhibition centers have been set up in New York, Brussels and Tokyo, and commercial missions have been sent to China, the Philippines, South Korea, Algeria, Cuba, Venezuela and Senegal.

The MIC organizes seminars and conferences on export techniques for Québec businessmen in order to induce firms to export as well as to improve the profit profile of those already active in the field.

As part of its export promotion aid program (APEX) the MIC offers contractors and consultants financial and technical aid for participation in investment projects abroad, prospection of new foreign markets or participation in trade exhibitions. These services are offered on an individual basis. It is interesting to note that nearly half the requests for aid under this program have come from the following industries: metal products, electrical and electronic equipment, furniture and consulting services. The rest of Canada and the United States are the main markets aimed at.

The MIC maintains economic advisors and commercial attachés in 13 cities outside of Québec. A fourteenth office will open soon in Venezuela. The role of economic advisors and commercial attachés is to encourage investors to locate in Québec and to promote trade exchanges between Québec and the country in which they are stationed.

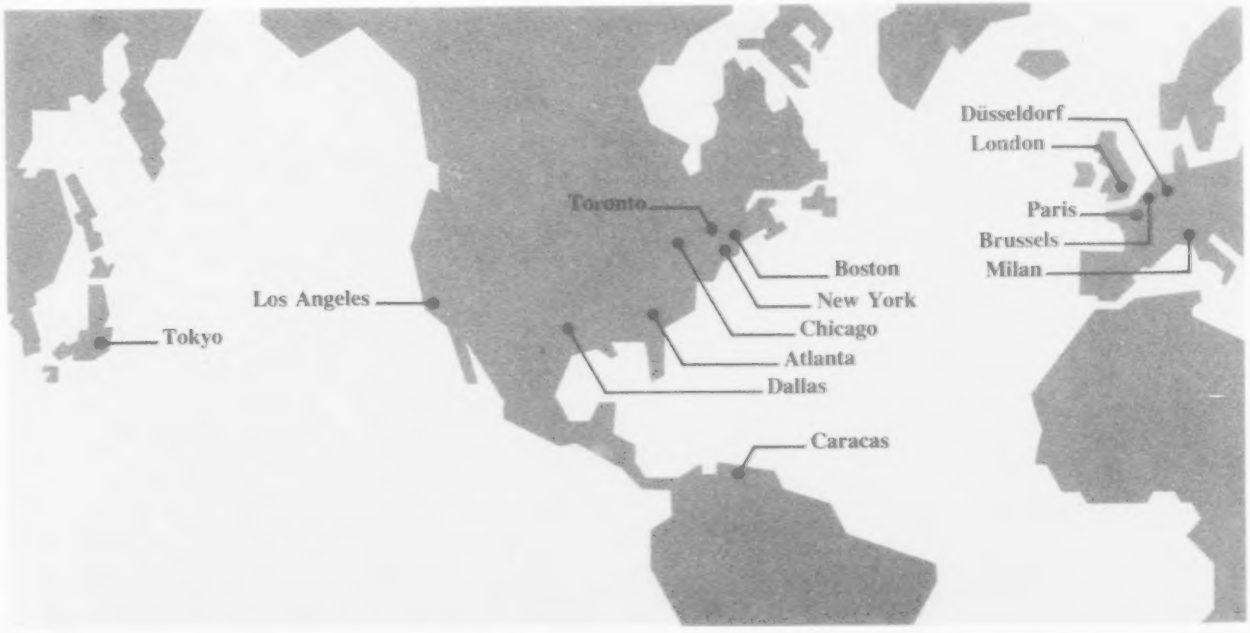

MAIN ACTIVITIES IN 1978/79

The MIC also offers assistance for promoting technological exchanges with foreign businessmen, by way of industrial agreements covering the acquisition and sale of techniques, processes or know-how related to new or existing products, here or abroad. With this end in view, the MIC organizes or coordinates missions abroad and receives various groups in Québec.

Artopex Ltée, Laval
This company specializes in the manufacture of office furniture. It has three factories located in the Montréal area, and employs 320 persons. Its yearly turnover amounts to approximately $16 million. More than 10% of its output is exported, mainly to the United States where it maintains three warehouses and employs 24 sales representatives.
With the co-operation of the MIC, Artopex Ltée participated in furniture exhibitions in Cologne and Chicago, in 1978.

Access to domestic markets

- Participation in the organization of four **expo-profits** in the regions of Joliette, Trois-Rivières, Sherbrooke and Chicoutimi, during which over one hundred suppliers met some 1 600 industrialists and tradesmen.
- Production of an audio-visual document on the pooling of purchases in co-operation with fifteen school boards of the Estrie region.

Standardization

- Publication of 104 new industrial standards and revision of 17 standards, bringing to 840 the total number of standards or specifications appearing in the BNQ's catalogue.
- Preparation of a card index containing some 100 000 standards available in the BNQ's library.
- Publication of an issue of **Norm-Info.**

Expansion of foreign markets

- Holding of ten seminars on the export trade, both sectoral and regional.
- Organization of 29 commercial and industrial expositions and of 28 sales missions abroad. Three hundred and thirty-five Québec industrialists participated.
- Reception of 23 missions from abroad: private buyers or government representatives.
- Participation in 7 Québec product promotion activities in foreign stores.
- As part of the APEX program, 221 aids for the preparation of tenders, missions and exhibitions.

Industrial agreements

- Assistance for the conclusion of 59 industrial agreements between Québec and foreign business firms.
- Organization of 11 group missions and of 41 individual missions for the conclusion of industrial agreements.
- Coordination of 33 individual industrial agreement missions in France with the Agence de cooperation technique, industrielle et économique (ACTIM).
- Reception in Québec of 65 trade missions from abroad.

Electro-Vox Inc., Montréal
This manufacturing company produces, distributes and installs intercom systems, background music systems, telephone exchanges and amplifiers.
The company employs 95 persons; one quarter of its production is exported.
The company has just put into production a line of fire detector systems. It was aided in this endeavour by a grant from the "PME Innovatrice" program.
Electrovox estimates that 75% of the sales of these fire detectors will occur outside of Québec.

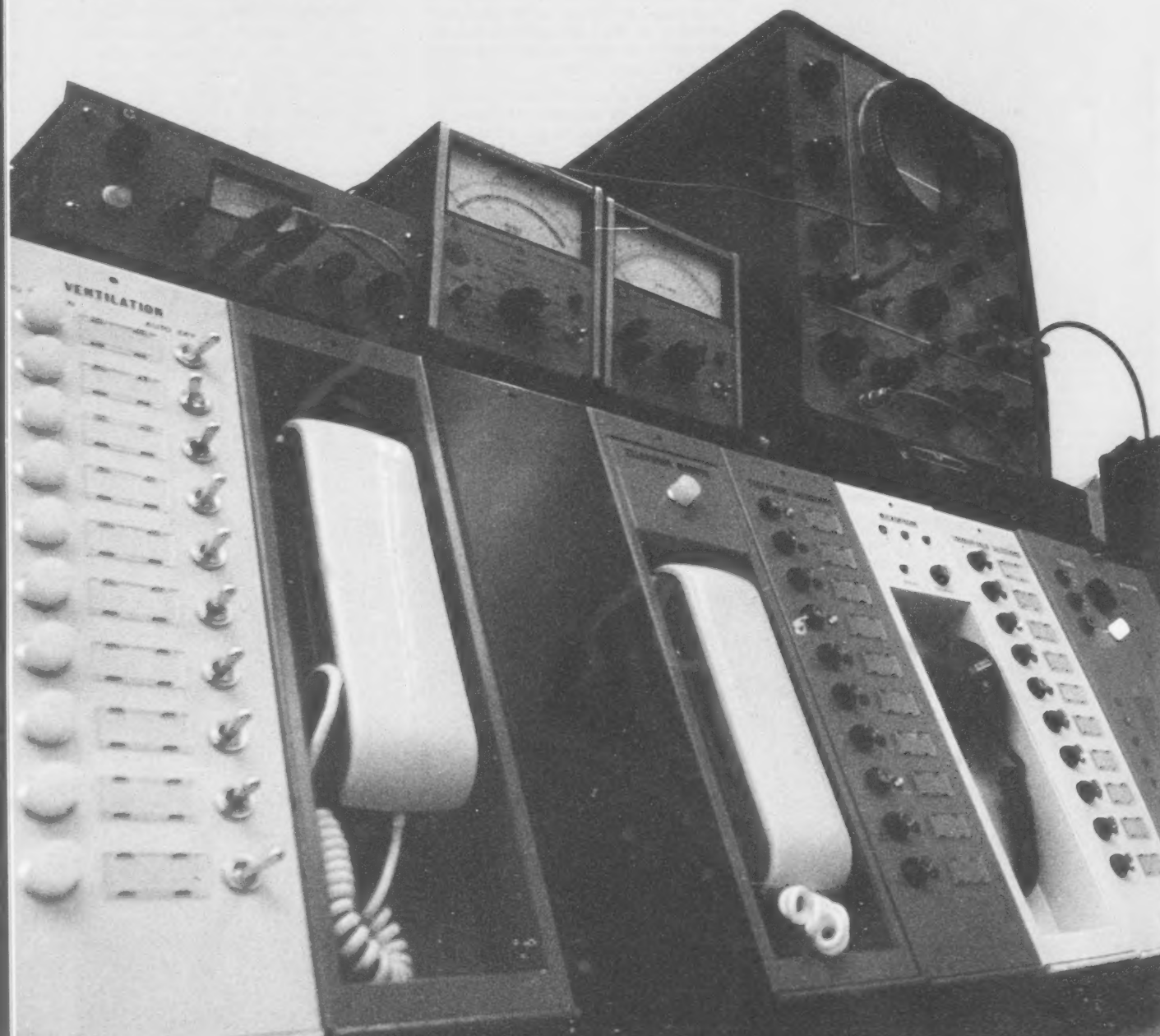

THE MIC AND MANUFACTURING FIRMS

The ministère de l'Industrie et du Commerce offers various technical and financial assistance programs to manufacturing firms in order to promote their expansion and competitive position. These programs are available to all firms, but they were designed primarily for small and medium-sized businesses that is those employing fewer than 200 people and with less than $7.5 million in assets. The priority given to these firms is justified by the fact that their role in the economies of Western countries is increasingly important and that this is a sector of Québec's economy that is controlled by Quebecers.

REGIONAL OFFICES

The various technical and financial assistance programs are channeled to business firms by regional representatives of the MIC who act as liaisons between businesses, the various economic development agents and the MIC and as coordinators of their regional activities. The regional representatives inform the heads of small and medium-sized businesses and advise them as to how to better use the some 190 programs available from 72 sources.

The MIC opened a regional office in the Beauce area in March 1979, bringing the number of regional offices to fifteen.

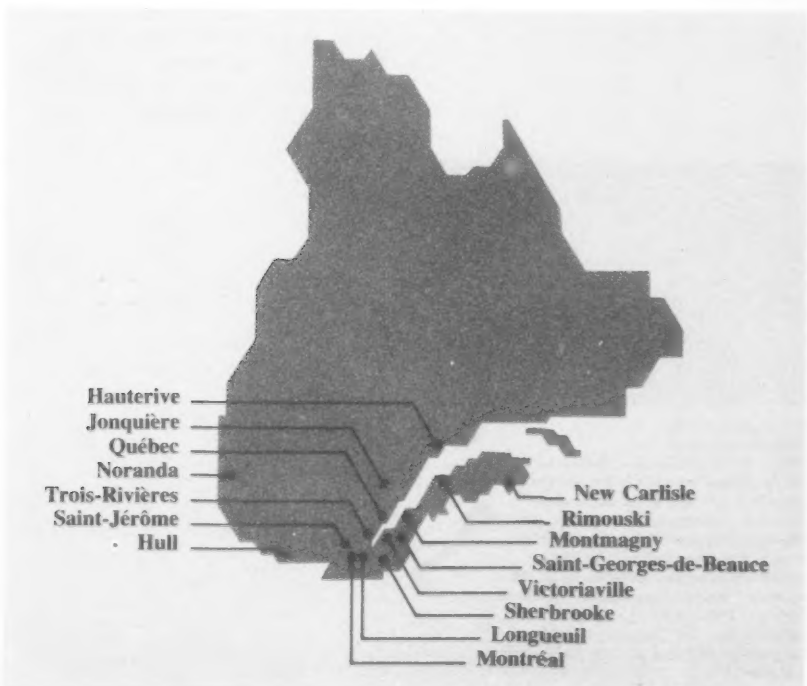

The 15 regional offices of the MIC are focal points for businesses, the MIC and the various economic development agents. A new office was recently inaugurated in Saint-Georges-de-Beauce.

SERVICES TO MANUFACTURING FIRMS

The ministère de l'Industrie et du Commerce offers to heads of firms a number of programs in areas such as management, animation and personnel training. As regards management, specialists from the MIC answer requests for assistance on an individual basis; these may deal with financing, as well as production and marketing. Moreover, the MIC organizes animation sessions of various types (clinics, seminars, conferences) for company executives in order to obtain a precise profile of the business and thus help determine the measures necessary to correct problems in the business.

The MIC offers three assistance programs designed to assure continuity in small and medium-sized firms. The first of these programs, the Centre de diagnostic, involves students. They are sent to small businesses in order to help identify, analyse, and come up with solutions of problems. The second program, the Trainee Integration Program, covers summer training periods for students in small and medium-sized firms, while the UNI-*PME* program favours the hiring of university graduates. This year, the number of grants accorded under these programs more than tripled.

Jos. Gagnon et Fils, Saint-Jean-Port-Joli
Thanks to the sustained assistance of the MIC's regional representative and that of the specialized advisors of the department's Service aux entreprises, this plastic injection moulding company could take advantage of various aid programs of the MIC. In 1978 the company participated in two so-called "industrial agreement" exhibitions in Paris and Düsseldorf. The company also benefited from the Trainee Integration Program in 1977 and the UNI-PME program this year.

FISCAL INCENTIVES

The fiscal measures provided for by the law are one of the special tools by which the Government can promote the development of small and medium-sized companies.

INDUSTRIAL INCENTIVES FUND AND TAX ABATEMENT

The MIC administers two important programs respecting fiscal incentives to industrial development: the industrial incentives fund and a tax abatement. The industrial incentives fund is fed by the small and medium-sized businesses with fewer than two hundred employees and less than $7,5 million in assets and whose gross revenue is 50% derived from production activities. The firms which choose to deposit in the fund 50% of the income tax payable to the Québec government may use the moneys thus deposited within 5 years and 6 months following the end of the assessment year in which they made such choice, for paying up to 25% of an admissible expense related to manufacturing or processing activities.

A tax abatement of 50% of the taxes payable, up to 25% of the allowable investment and related to manufacturing and processing activities other than certain activities connected with the primary processing of a natural resource is granted to manufacturing companies which meet certain economic and regional criteria and invest more than $50 000 before March 31, 1980. The maximum tax abatement to which a company is entitled for the duration of the program, i.e. April 1, 1977 to March 31, 1980, is $500 000. At the end of March, 1979, the MIC had granted under the Act respecting fiscal incentives to industrial development, 1 200 certificates representing nearly $600 million in investments.

CORPORATIONS FOR THE DEVELOPMENT OF QUÉBEC BUSINESS FIRMS (SODEQ)

One of the mandates of the MIC is to favour the creation of corporations for the development of Québec business firms (SODEQs). These regional private financial corporations are designed to furnish risk capital as well as access to managerial expertise for Québec's small and medium-sized businesses in the manufacturing sector. A Québec taxpayer who becomes a shareholder in a SODEQ can benefit from a tax deduction amounting to 25% of his investment, the amount not to exceed $25 per share.

Businessmen and financial institutions from all the regions of Québec have reacted favorably to this Act which favours the expansion of Québec's small and medium-sized businesses and the creation of permanent jobs. By the end of March, 1979, two SODEQs, Beauce-Appalaches and Sodecan (Montréal) had accumulated the $1 million in capital required by the Act and had started investing in small and medium-sized businesses.

Three other SODEQs (Est du Québec, Nord-Ouest québécois and Bassin Richelieu) have been authorized by the Minister to recruit shareholders. Two SODEQs, one in l'Estrie and the other in Montréal have requested authorization from the Minister to recruit shareholders. Finally, interested parties in the Lac Saint-Jean region and in the Québec City area have taken the first steps in seeking authorization to set up SODEQs.

ASSISTANCE TO INNOVATING SMALL AND MEDIUM-SIZED FIRMS

PME-innovatrice, a program administered by the ministère de l'Industrie et du Commerce, is designed to promote the rapid development of businesses with strong growth potential. The objective of the Department is to speed up the rate of development of promising projects which would normally be spread over several years because of the difficulties small and medium-sized businesses experience in finding the capital necessary for accelerated expansion. By the end of March, 1979, 193 businesses had filed an application with the MIC under this program; 46 projects were recommended or authorized, for loans totalling some $11 million. This short-term program has been renewed for a period of three years.

THE INDUSTRIAL INFRASTRUCTURE

In order to promote regional industrial development, the MIC grants financial and technical assistance within the framework of a plan for the development and equipment of industrial parks. It also provides information services regarding regional industrial locations.

PRINCIPAL ACCOMPLISHMENTS IN 1978/79

Assistance to businesses

- Visits of 3030 company executives by regional representatives.
- Aid given by MIC consultants to 979 businesses.
- Organization of 8 clinics in marketing, 3 in financial management and 6 in production management: 284 persons attended these clinics.
- Organization, in co-operation with industrial commissioners and the Chamber of commerce, of 19 industrial simulation sessions: 238 company executives participated.
- Organization of 16 information sessions: more than 700 consultants to executives of small businesses attended.
- Publication of the **Guide des programmes d'aide** for business executive consultants.
- Participation in Centres de diagnostic which allowed 200 students to issue diagnoses concerning some 100 businesses.
- During the summer of 1978, integration of 510 students in as many small and medium-sized businesses under the Trainee Integration program.
- Integration of 47 university graduates in as many small and medium-sized businesses under the UNI-PME program.

Industrial infrastructure

- Planning or development studies concerning industrial parks in Bernières, Amos, Lauzon, Shawinigan/Grand-Mère.
- Park development projects under the Canada/Québec Special Agreement on industrial infrastructures, in eighteen municipalities, for a total of $6 563 307.
- Renewal of 52 subsidies to industrial commissioners for a total of $1 411 156 and participation in 11 contests for the recruiting of commissioners.
- Publication of around one hundred municipal industrial inventories and of three economic inventories for Rimouski, Rivière-du-Loup and Amos.
- Organization, in various Québec regions, of 12 courses and seminars on industrial expansion; over 400 persons participated.
- Approval, within the framework of the Industrial Funds Act aimed at creating and developing municipal industrial parks, of three applications for the creation or increase of industrial funds in the amount of $875 000 and the payment of municipal expenses for the purchase of land for an amount of $7 376 100.
- Within the framework of the Industrial Funds Act, sale of 152 sites for a total amount of $2 986 508. Investments foreseen in connection with these sales of land totalled $65 million.
- Publication of the **Répertoire des parcs industriels 1979.**

A Lassonde et Fils Inc., Rougemont
This fruit and vegetable juice company has just remodelled its canning department. This was made possible thanks to a MIC's grant under the "PME-Innovatrice" program. This new juice canning system whose technique and material are exclusive to A. Lassonde, brought about reduced storage and transportation costs.

SERVICES TO COMMERCIAL FIRMS

The Direction du commerce provides technical and, in some cases, financial aid to wholesale and retail firms. The purpose of this assistance is to help increase the productivity of commercial firms and to promote their participation in commercial activities. In 1978/79, many tradesmen took advantage of programs sponsored by the MIC, particularly those relating to the re-structuring of downtown areas and to the formation of voluntary sector groupings. Thus, more than forty associations of merchants from various Québec downtown areas received technical or financial aid for the revitalization of commercial zones in their cities. Seventeen of these associations also benefited from the Trainee Integration Program which enabled them to start their study on the basis of the five brochures published by the Direction du commerce.

The MIC's commercial consultants encouraged tradesmen to form interest groups (for example, purchasing associations) and informed them of the various commercial associations available to them. In these fields, as in those of expansion through the acquisition of firms, franchising or establishment of branches, the emphasis was placed on increasing the competitive position of small and medium-sized firms. During the year, approximately 1 200 tradesmen or future tradesmen consulted the MIC's commercial advisors on questions of business establishment, management, expansion, financing or marketing.

Cité Électronique Inc., Montréal
This franchised business retails and installs electronic equipment.
In operation since 1978, it now has about fifty franchises in 37 municipalities throughout Québec.
The MIC's consultants assisted this company by means of advice, suggestions and documents concerning the establishment of a pilot store and the franchising system.

MARITIME FISHERIES

By virtue of a federal-provincial agreement, the ministère de l'Industrie et du Commerce administers the Fisheries Act of the federal government in Québec. Essentially, the MIC plays a support role in the area of commercial fishing, providing financial assistance, services and equipment. It is concerned with promoting and directing the rational development of this important commercial activity.

At the conclusion of the socioeconomic conference on maritime fisheries held in Gaspé in April 1978, the Government announced the impending decentralization of the Direction générale des pêches maritimes. The participants at this conference had recommended, among other things, that the Branch be located in Gaspé, the fishing fleet be restored, the industry rationalized and regulations be more strictly enforced.

This year the Direction générale des pêches maritimes stepped up its program of financial assistance in the forms of loans or subsidies to professional fishermen and approved producers. In 1978/79 the ministère de l'Industrie et du Commerce allocated more than $1 479 000 to the industry, of which $870 000 was allocated for fishing boat construction and over $600 000 was spent on the consolidation of small fishing firms. In addition, the MIC invested approximately $100 000 in engineering studies. The DGPM also continued its program of assistance to employees of fish processing factories on which it spent a total of $489 125. In addition, the DGPM intensified its effort to promote fishery products on the occasion of various festivals, two international food shows and numerous events held in Québec.

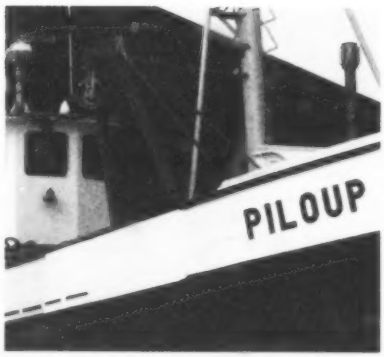

Davie Brothers, Lévis
This 65-foot trawler is beeing built at the Davie Brothers' shipyard for the Cie Curadeau et Frères.
The MIC assisted this project in several ways. The Direction générale des pêches maritimes granted a subsidy amounting to 35% of the costs through the "OSE" program. The remaining 65% was divided as follows: 10% was paid by Curadeau et Frères and 55% was financed by an interest-free loan from the Direction générale des pêches maritimes.

CORPORATIONS COMING UNDER THE JURISDICTION OF THE MINISTER

The industrial, commercial and financial roles of State corporations in the Québec economy have grown appreciably in recent years. This is due as much to the growth of their assets and their investments as to their revenues and purchasing power. Through these public businesses the Government can implement its programs and policies, collaborating with firms in the private sector in the common goal of economic growth and development. In 1978/79 ten of these organizations* came under the jurisdiction of the Minister of Industry and Commerce; one of these is the Institut national de productivité which was created during the year. An Assistant Deputy Minister of the MIC is responsible for coordinating relations between the department and these corporations, thus assuring coherence between the activities of the said corporations and those of the MIC's branches. He is in continual contact with the management of these organizations, helping them to attain their objectives.

* The main activities of these organizations are described in their respective annual reports.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC (CRIQ)

Through its research work in applied science, the CRIQ works with the private sector to promote and develop technological innovation and the use of new processes, in order to make Québec firms more competitive vis à vis foreign firms.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC (SDI)

The SDI has as its main function to stimulate the transformation of Québec's industrial structure. The corporation grants financial aid to those Québec manufacturing firms which meet certain criteria. The corporation is concerned particularly with projects involving expansion, modernization, merging, consolidation and exports.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT (SGF)

The corporation promotes the creation and development of Québec firms by pooling government capital and capital from the private sector. It also promotes joint partnerships between local and foreign businessmen. This year the act governing the SGF has been amended, giving it a new orientation and allowing for an increase in its capital fund.

SIDÉRURGIE DU QUÉBEC (SIDBEC)

The main goal of SIDBEC is to provide Québec with an integrated steel industry. With the establishment in Port-Cartier of Sidbec-Normines, which has begun to produce iron oxide pellets made from ore extracted in Québec, this goal is now close to being attained. These pellets, as well as the scrap iron processed by Sidbec-Ferruni, are utilized in large part by Sidbec-Dosco for the production of steel. Most of this steel, in turn, is transformed into finished and semi-finished products in Sidbec-Dosco plants.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ)

The SAQ is in charge of commercial activities regarding alcoholic beverages in Québec. Until this year, the sale of wine and spirits was limited to SAQ stores. Recently, the act regulating the sale of alcoholic beverages was amended so that certain types of wine can now be sold in some 9 000 Québec grocery stores. The results of this new marketing strategy has surpassed all expectations.

SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL AÉROPORTUAIRE DE MIRABEL (SPICAM)

The main tasks of this corporation are to see to the construction of an industrial/commercial park in the Mirabel Airport zone and to promote the establishment of businesses in this park. The corporation carries out various studies, one of which deals with the establishment of a transfer and merchandise distribution center integrated into the industrial park.

SOCIÉTÉ INTER-PORT DU QUÉBEC

This is a regionally-oriented corporation whose shares are held at 60% by the Minister of Industry and Commerce and 40% by the federal Minister of Regional Economic Expansion. The corporation prepares plans and programs with a view to setting up an industrial complex in the Québec City port area, which would benefit by the existing port facilities.

SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL DU CENTRE DU QUÉBEC (SPICQ)

The mandate of this corporation is to promote the economic development of central Québec by endeavouring to bring new industries into the industrial park of Bécancour.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE (CGI)

The Conseil général de l'industrie is an advisory, semi-governmental body composed of representatives from all Québec industrial sectors. Its goal is to improve communications between the Government and business in Québec, in other provinces and abroad.

INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ (INP)

The mandate of this public organization is to favour the productivity of the Québec economy. It has three specific objectives which are: to inform the population and the economic agents of Québec of productivity problems, to study the various factors which influence productivity; and to favour co-operation between economic agents in matters of productivity.

ECONOMIC REPRESENTATION OUTSIDE OF QUÉBEC

CANADA

Commerce Court, 20th floor
P.O. Box 391
Commerce Court Postal Station
Toronto (Ontario) M5L 1G3
(416) 868-1754

UNITED STATES

Peachtree Center Tower
Suite 1501
230 Peachtree Street North-West
Atlanta, Georgia 30303
(404) 581-0488

Park Square Building
31 St. James Avenue
Suite 409
Boston Mass. 02116
(617) 426-2660

35 East Wacker
Suite 2052
Chicago, Ill. 60601
(312) 726-0681

Adolphus Tower Building, Suite 900
1412 Main Street
Dallas, Texas 75202
(214) 7426095

510 West, 6th Street
Suite 1119
Los Angeles, Calif. 90014
(213) 680-9156

17 West, 50th Street
Rockefeller Center
New York, N.Y. 10020
(212) 581-0770

EUROPE

66, rue Pergolèse
75116 Paris, France
502.1410

Königsallee 30, Kö-Center
4000 Düsseldorf 1
R.F.A.
32-08-16

Rue de la Loi 56, Boite no 1
1040 Bruxelles, Belgique
511.06.80

12 Upper Grosvenor Street
London W1X 9PA, England
629.4155

Via Piccinni no 2, 4 piano
20131 Milan, Italie
(02) 208.204

JAPAN

Suite 501, Sanno Grand Building
14-2 Nagata-Cho, 2-Chome
Chiyoda-Ku, Tokyo 100, Japan
581.4618

SOUTH AMERICA

Edificio Ava, 4° piso
Apartado 2736
Calle Vera Cruz, Las Mercedes
Caracas 101, Venezuela

JAN 2 9 1982

710, Place d'Youville
Québec
G1R 4Y4

1, Place Ville-Marie
23e étage
Montréal
H3B 3M6

Industrie
et Commerce
Québec